

LE LIEN

BULLETIN SEMESTRIEL DES
AMIS DU GRANDVAUX

N° 61 - JUILLET 2006

Siège social :

Mairie de Grande Rivière

39150 SAINT-LAURENT EN GRANDVAUX

LES ROULIERS

**On les raconte
on les exporte**



Ils vont revivre avec



**On en parle
c'est ancien, c'est l'histoire**



**La route des vins
et du comté**

du 20 au 25 Août 2006

Imprimerie BERA Champagnole

GERANTE

Fabienne LACROIX 39150 GRANDE RIVIERE

CA : 550.204.27.798

ISSN - 1166 - 7338

DÉPÔT LÉGAL
1er Semestre 2006

SOMMAIRE

Editorial	F. Lacroix	p 3
Des amis de l'association nous ont quittés.....	M. Colin	p 4
Assemblée Générale du 28 avril 2006		p 5, 6, 7
Nos projets pour cet été		p 7
Les Amis du Grandvaux sont sur Internet	B. Leroy	p 8
Une école primaire sur le moulin début XIX ^e siècle	J. Royer	p 9
Sur les traces de La Bique au pays des Placus	W. Goyard & F. Lacroix	p 10, 11
Connaissez-vous leurs noms ?		p 11
Les moissons en patois	F. Lacroix	p 12, 13
Et maintenant une page de publicité	B. Leroy	p 14, 15
Retrouvailles de bénévoles	M. Colin	p 16
Le hérisson	M. Colin	p 17
Le «ratriat» et le chasse neige	D. Delpierre	p 18
Inventions pour les moissons	M. Colin	p 19, 20
Nos gardes champêtres	M. Colin	p 21, 22
Quelques uns de nos gardes	N. Gaillard & A. Genoudet	p 23, 24
Conférence d'André Besson	M. Colin	p 25
Devinette		p 25
Paysans jurassiens	G. Perciot Lizon	p 26
Entre nous - les Amis	M. Chapoutot	p 27
Les feux de la Saint Jean dans le Grandvaux	A. Decoeur	p 28, 29
Histoire du pays	N. Gaillard	p 29
Lemare, une vie comme un roman	M. Hugon	p 30, 31
La Route des Vins et du Comté	F. Lacroix	p 32

La page de garde du Lien est réalisée par Roger Grandmaître.

RAPPEL

L'adhésion aux Amis du Grandvaux vous permet de recevoir deux bulletins du *Lien* par an (un n° en juillet et l'autre en décembre). Elle vous donne aussi accès à la bibliothèque qui se trouve au 1^{er} étage de la mairie de St Laurent : ouverture le samedi matin de 10 heures à 11h30.

Pour adhérer, il vous suffit de contacter :

Michel Colin
6, rue Balbalo
39 150 St Laurent en Grandvaux
Tél : 03 84 60 81 00

Les textes insérés dans cette publication sont sous la responsabilité de leurs auteurs et n'engagent en aucune façon l'association.

REMERCIEMENTS

Monsieur Roland Bouvet, Monsieur Marc Roche et Monsieur Millet nous ont fait don de voitures et de trains de voiture pour reconstituer des «grinvallières» en état de rouler lors de nos manifestations. Elles seront utilisées dès cette année pour le prologue de la route des vins & du comté. Une plaque émaillée portant leur nom sera apposée sur chacune d'entre elles. Nous les remercions vivement.

Lors de son départ au foyer Louise Mignot, Monsieur Noël Gaillard nous a donné différents objets, outils et documents par l'intermédiaire de ses enfants. Nous profitons de ce bulletin pour les en remercier.



EDITORIAL

Voici les beaux jours et pour certains les vacances en Grandvaux !

Numa Magnin disait qu'il suffit qu'on y soit né ou qu'on y ait pris ses ébats d'enfant pour qu'un endroit nous soit cher. C'est sans doute l'une des raisons qui nous lie entre Amis du Grandvaux et qui donne un sens à ce bulletin. On aime le Grandvaux et on a envie de le connaître mieux, de partager avec d'autres ce qui en fait la richesse et l'originalité, de garder le contact avec ceux et celles qu'on a connu.

Depuis trente ans, ce journal veut être un lien entre Grandvalliers, amis, adhérents, sympathisants, un lien avec le passé récent et l'histoire plus lointaine, avec le présent et les activités de l'association. Au fil du temps, le nombre de pages a augmenté et des illustrations en couleurs ont permis de le rendre plus attractif. La commission «bricole» toujours un peu pour sa composition, même si les méthodes ont évolué. (*Vos sujets sont toujours les bienvenus. N'hésitez pas à nous les envoyer en citant vos sources*).

De jeunes retraités très compétents proposent de développer les articles grâce aux moyens techniques modernes. Ils donnent une nouvelle ouverture à l'association, élargissent son public et par conséquent vont contribuer à la promotion du Grandvaux. Nous les accueillons avec grand plaisir.

Outre l'information de ses adhérents, l'association a pour objectif la mise en valeur du patrimoine grandvallier. C'est pourquoi, elle s'associe à la section attelage des Cavaliers du Grandvaux baptisée «des Grandvalliers» pour présenter la reconstitution d'un voyage de rouliers fin août dans le cadre de la Route des Vins & du Comté. Nous vous invitons à y participer (voir au dos de ce numéro).

En attendant cette date, nous vous souhaitons une agréable lecture et un bel été, (*même si ce n'est pas en Grandvaux*) ! A bientôt,

Fabienne Lacroix

L'ordre des articles du *Lien* peut parfois ne pas paraître très logique. Il est dû à l'impression en couleur de certaines illustrations et à ses contraintes de coût et nous nous en excusons.

Madame PIARD, Maxime VINCENT, Henri MICHAUD, Madame PRATINI
des amis de l'association

Nous venons de perdre des amis, des alliés, tous très attachés à notre association.

Henri Michaud nous a quittés ce printemps. Il a enseigné de longues années la biologie, la physique et les mathématiques au Collège Louis Bouvier.

Dès la parution du Lien, il a pris part à sa réalisation, participant tant à la frappe qu'à la mise en page. Naturaliste passionné, il rédigeait des articles sur la flore du Grandvaux. Il organisait des sorties botaniques particulièrement dans les tourbières qu'il connaissait bien.

Il a créé à Saint Laurent une association de naturalistes qui organisait une exposition mycologique tous les deux ans. Il a rédigé un répertoire de la flore du Grandvaux. Il aimait partager sa passion et les Amis du Grandvaux ont pu profiter de ses connaissances.

Jacky Grossiord

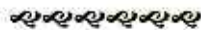
Notre association apprécia Maxime, disponible sans compter pour l'organisation des expositions et sa mémoire du Grandvaux. Merci Maxime pour votre humour et votre affabilité.

Madame Pratini fut parmi nos premières adhérentes. Merci pour les aides apportées dans nos premières expositions ainsi que les articles composés pour notre bulletin.

Bien sûr, la disparition physique de ces amis n'enraye pas l'activité de l'association qui s'efforce de poursuivre l'œuvre qu'ils ont entreprise, mais nous ne pouvons oublier qu'ils en ont été l'âme et que nous leur devons une partie de ce qui est construit.

Nous sommes très affectés par leur disparition.

Michel Colin



Allocution prononcée par notre présidente aux obsèques de Madame Piard le 3 février 2006.

Madame,

En 1975, vous avez été avec Louis Charnu et quelques amis, la première convaincue qu'il fallait sauvegarder et faire connaître le patrimoine historique, culturel et touristique du Grandvaux.

Vous avez participé activement jusqu'à 88 ans au conseil d'administration de l'association dont vous étiez l'une des fondatrices. Rien ne vous arrêta, pas même les conditions climatiques.

Votre culture, votre savoir, votre détermination et votre courage forçaient l'admiration de tous. Vous avez su entraîner dans votre passion jusqu'à 400 adhérents gagnés par votre enthousiasme.

L'an passé encore, et malgré vos gros soucis de santé, vous avez ainsi que votre ami Noël Gaillard, accepté à travers un film d'évoquer quelques uns de vos souvenirs de ce patrimoine Grandvallier qui vous était si cher.

Je vous revois encore en juillet, lors de l'inauguration de notre exposition fêtant le trentenaire de l'association. Vous n'aviez rien perdu de votre verve et de votre présence d'esprit, n'hésitant pas à commenter le discours des partenaires de Patrimoines Singuliers de votre habile pertinence.

L'an dernier encore vous signiez l'éditorial du Lien de votre très belle plume. Vous marquiez une fois encore votre fidélité sans faille de 30 ans de bénévolat et de dévouement dans cette grande famille que représentait pour vous les Amis du Grandvaux. Vous étiez



pour nous, avec quelques autres, la mémoire du Grandvaux. Votre départ laisse aujourd'hui un grand vide, mais nous poursuivrons le chemin que vous nous avez tracé grâce à vos recherches, vos écrits, vos témoignages et les souvenirs que vous nous avez confiés.

Chère Madame,
 au nom de tous les Amis du Grandvaux, recevez aujourd'hui notre modeste reconnaissance.

Fabienne Lacroix

ASSEMBLEE GENERALE DU 28 AVRIL 2006

Après avoir souhaité la bienvenue à l'assistance et présenté les excuses de Maryse Hugon et de tous les adhérents qui ont adressé leur pouvoir, la présidente remercie la municipalité de Saint Laurent de bien vouloir accueillir gracieusement, dans sa salle de mairie, les Amis du Grandvaux pour leur assemblée générale.

Fabienne Lacroix adresse ensuite une pensée émue aux amis qui ont fait naître et vivre l'association et qui nous ont quitté récemment à savoir Monsieur Henri Michaud, Madame Denise Piard, Madame Andrée Pratini, et Monsieur Maxime Vincent

Compte rendu de la dernière assemblée générale

Il est approuvé à l'unanimité.

Activités de l'année écoulée

Brève énumération, celles-ci ayant été relatées dans les Liens de juillet et de décembre (à l'exception de la conférence de Michel Vernus sur Lemare qui paraîtra dans le n°61). A souligner : l'aide précieuse de tous les bénévoles adhérents ou sympathisants qui ont permis leur succès. A remercier tout particulièrement Josette Mâcle pour son article sur l'expo des 30 ans qualifié, entre autre, de «super chouette» par la conservatrice des musées du Jura et aussi Roger et Liliane Grandmaître pour leurs montages réalisés au pied levé pour présenter l'association et ses activités à l'écran lors de différents rendez-vous générés par Patrimoines singuliers, la suite... en Grandvaux (premières rencontres de l'histoire locale, assemblée générale du Crédit Agricole...).

Bilan de l'été au chalet de Coin d'Aval par Bernard Blondeau

La fréquentation a nettement augmenté grâce :

- à la participation des scolaires et aux visites de Patrimoines Singuliers à proximité,
- à l'ouverture exceptionnelle pour le cross de la Vie du Four et
- à la gratuité des visites.

Appel aux volontaires pour aider à tenir les permanences

Projet d'ouverture du chalet en semaine, sur les conseils de l'Office du Tourisme (*le dimanche ne semblant pas convenir aux vacanciers qui arrivent le samedi après midi dans le Grandvaux*).

La présence en juillet et août 2006 d'une stagiaire, Sylvie Richard, employée conjointement par les Amis du Grandvaux et l'Office du Tourisme permettrait de faire l'expérience d'un accueil supplémentaire du public le mercredi après midi. Cette personne, en formation d'animatrice de tourisme régional au Lycée de la Savine, pourrait également accompagner des groupes en calèche de Saint Laurent (Coin d'Amont) à Fort du Plasne en commentant la promenade et en terminant par la visite du chalet. Ce produit touristique est proposé sur le guide des animations d'été 2006 de l'Office du Tourisme.

Aperçu des réalisations de l'année à la bibliothèque par Serge Musserotte

Progression aussi, mais dans des proportions moindres, et fidélisation des lecteurs malgré le remaniement des livres imposé par la nouvelle gestion

Réalisation de mobilier par Rémi Piard

Informatisation du fonds local par Alicia Ballestero

Classement des romans par liste alphabétique des noms d'auteurs...

Monsieur Musserotte informe l'assemblée qu'il souhaite être remplacé dans son rôle de président de la commission, ses nombreuses responsabilités par ailleurs ne lui laissant plus assez de disponibilité. Il remercie enfin, tous les bénévoles de la bibliothèque pour leur talent et leur dévouement.

Bilan moral

Les Amis du Grandvaux, malgré leurs 30 ans d'existence, ne sont pas une association de vieux, ou faite pour les vieux. On en a eu la preuve cette année encore : toutes les générations peuvent y trouver du plaisir. Cette association n'est pas fermée. D'autres associations partagent les mêmes

soucis, ont les mêmes besoins et il est inutile de dépenser de l'énergie pour les mêmes choses, chacun dans son coin alors qu'on peut s'entraider.

Cette année, avec Patrimoines Singuliers, la suite... en Grandvaux, l'association a développé encore davantage son orientation vers des partenariats et vers l'élargissement de son public.

L'expérience avec le personnel de la Conservation Départementale d'Archéologie, d'Histoire Naturelle et d'Ethnologie et les intervenants de l'expo a permis la rencontre de beaucoup de gens formidables, qui sont devenus des Amis du Grandvaux et qui ont apporté des savoir faire de professionnels quand à la mise en valeur du patrimoine et des idées, offert des outils performants, montré des méthodes efficaces de communication ... Il ne reste plus qu'à s'en inspirer.

Le partenariat avec l'association des Cavaliers du Grandvaux existait déjà un petit peu (*moissons, battages, vie messière*). Il a continué avec la Foire du Jura et va encore prendre de l'ampleur avec la route des Vins & du Comté cette année (*cf projets 2006*).

Un des objectifs de l'association étant la mise en valeur du patrimoine touristique et culturel du Grandvaux, il apparaissait évident de travailler en collaboration avec l'Office de Tourisme local. C'est commencé avec la participation au marché de Noël de Château des Prés en décembre et au marché régional de l'école de l'Abbaye en février. L'hôtesse de l'Office gère les relations de l'association au niveau de l'information, avec la presse, le Parc Naturel du Haut Jura et les touristes.

L'association se rapproche également de l'École de Musique pour la réalisation du bulletin de Loisirs Art et Culture.

Un autre partenariat avec une association qui partage les mêmes objectifs pour son village, Patrimoine et Traditions de Fort du Plasne, va débiter ce 1^{er} mai à l'occasion de la sortie pédestre.

«Bilan : une grande année, pleine de rencontres et d'enthousiasme chargée d'espoir pour l'avenir !»

Bilan financier de l'année

Il laisse apparaître un déficit concernant l'exposition. Ces chiffres ne doivent pas être interprétés tels quels, étant donné les multiples retombées liées à cette expérience (*énorme impact publicitaire, richesse des rencontres, des échanges et des témoignages...*). D'autre part, nombre de réponses restent des documents d'archives intéressants (bandes son, vidéo, reproductions de documents inédits...) pour l'association et la collectivité et des sources inattendues de sujets à développer dans le Lien ou dans des animations.

Ce bilan est accepté à l'unanimité. Il a été vérifié par les commissaires aux comptes, Fabienne Charnu et Serge Musserotte. Ce dernier félicite la trésorière, Françoise Alixant pour son travail.

Projets 2006

Ils sont reportés à la suite de ce compte rendu.

Pour illustrer l'évolution possible de l'association, un Grandvallier expatrié dans un petit village du territoire de Belfort pour les besoins de sa carrière professionnelle, avait tenu à exposer à l'assemblée un projet de réalisation d'un site internet de l'association.

Jean-Claude Mayet, c'est son nom (pour le situer : fils d'Aimée Mayet) a donc projeté, avec l'aide technique de Roger Grandmaître, les images de ce que pourrait être un site consacré aux Amis du Grandvaux. Il nous a montré plusieurs exemples de rubriques et de contenus pouvant y figurer.

L'intérêt d'un tel projet serait de pouvoir développer des sujets très divers de façon plus détaillée, plus approfondie que dans un Lien.

Deuxième atout : ce site serait une formidable carte de visite pour d'éventuels interlocuteurs.

Avantage encore : ce serait un autre Lien avec les adhérents qui savent utiliser internet ou, des gens de tous horizons curieux de connaître le Grandvaux ou prêts à enrichir le site de nouvelles informations.

Jean-Claude Mayet, aujourd'hui à la retraite, offre son temps, ses compétences et sa passion dans ce domaine à l'association. Le coût global du projet s'élèverait donc finalement à 19,02 euros TTC par an. Les spectateurs enthousiasmés, adhèrent immédiatement à cette proposition. Certains, inquiets de ne pas pouvoir en profiter, s'interrogent même sur la possibilité d'y accéder en groupe.

Renouvellement des quatre membres sortants du Conseil d'Administration.

Maryse Hugon et Chantal Bouvet se représentaient. Jean-Pierre Thouverez et Aimée Thevenin qui ont longtemps tenu les responsabilités ne quittent pas l'association, mais laissent leur place à de plus jeunes candidats. Ce sont donc Claude Banderier et Liliane Grandmaître, qui se dévouent pour leur succéder.

Ayant tous accompli le devoir électoral de rigueur, les participants se sont retrouvés autour d'un pot de l'amitié pendant le dépouillement dont les résultats furent sans surprise.

Le vendredi suivant avait lieu l'élection du bureau, qui se compose maintenant de :

Fabienne Lacroix, présidente

Chantal Bouvet et Liliane Grandmaître, vice-présidentes

Françoise Alixant, trésorière et

Michel Colin, secrétaire.

Les membres restants siégeant au Conseil d'Administration sont :

Claude Banderier, Bernard Blondeau, Marie-Jo Blondeau, France Cretin Maitenaz, Ginette Guy, Maryse Hugon et Rémi Piard.

NOS PROJETS POUR CET ETE

Marché aux puces à St Laurent

le 5 août 2006

vente de livres en double exemplaire à la bibliothèque

vente de bibeloterie donnée par Ginette Guy aux Amis du Grandvaux

Route des vins et du comté

du 20 au 27 août 2006

Battage à la Ferté

pour la fête de Grande Rivière

le dimanche 3 septembre 2006

Comme ça se trouve tout de suite après la route des vins et du comté, nous aurons besoin de beaucoup de monde. **Faites nous signe, si vous pouvez nous donner un coup de main. Parlez en autour de vous.**

(Compte tenu du programme chargé de cet été, la moisson se fera à Denésières en juillet, mais sans animation.)

Visites du chalet du Coin d'Aval

le mercredi après midi en juillet et août

tous les dimanches après midi et ceux des jours fériés du 14 juillet au 15 août

Veillées Contes au chalet du Mont Noir

Sous réserve de sa mise à disposition (en attente, réponse notaire)

Inventaire chez Louise Mignot

Grenier de l'école de l'Abbaye

Installation des costumes chez la Joséphine

Réorganisation de la bibliothèque

On recherche des volontaires pour ces lourdes tâches laissées en suspend. Faites vous connaître si vous êtes disponibles.

LES AMIS DU GRANDVAUX SONT SUR INTERNET

www.amisdugrandvaux.com

Le site Internet des Amis du Grandvaux est en ligne depuis le 25 mai 2006. C'est une grande première pour notre association qui avait, jusqu'alors, peu utilisé cette nouvelle technologie de l'information et de la communication aux possibilités infinies.

La genèse de l'affaire

Depuis plusieurs années, un Grandvallier résidant dans l'extrême nord de la Franche-Comté et ex-professionnel de l'informatique, avait eu l'idée de créer un site Internet dédié au Grandvaux. Mais ce n'était guère facile avec la distance et le manque de contacts suivis sur place. A l'automne 2005, les conditions s'étant trouvées réunies, Jean-Claude Mayet, puisqu'il s'agit de lui, a pris contact avec la Présidente de notre association et a pu présenter la maquette du site au cours de l'assemblée générale du 28 avril.

Devant l'intérêt unanime pour le projet et une réelle attente, il ne fallait pas perdre de temps. On imagine mal le nombre d'heures passées pour finaliser le projet mais un mois après sa présentation, un site complètement opérationnel était en ligne.

Pourquoi un site Internet ?

Il ne s'agit pas, bien entendu, de remplacer *Le Lien* papier par une revue électronique, mais plutôt de le compléter, de l'enrichir, de l'illustrer, de le rendre plus facilement accessible aux Grandvalliers expatriés. Notre semestriel habituel conservera l'intégralité de ses rubriques, ainsi que sa fonction indispensable d'information et de liaison pour tous les adhérents.

Le site Internet permettra ce qu'on ne sait pas faire ou ce qu'on ne peut assumer financièrement avec une revue papier. Tout d'abord, la réactivité puisque le site sera mis à jour environ une fois par mois. Ensuite, l'apport d'illustrations, le développement d'articles déjà parus dans *Le Lien*, une base de données sur les 61 numéros du *Lien* parus à ce jour, des liens automatiques vers des sites Internet que nous avons appelés «amis» : Amis du Vieux Saint-Claude, Musées du Jura, site personnel de Robert Le Penec, etc. Il sera également possible de mettre en ligne des collections de photos thématiques, la liste des livres de la bibliothèque, les numéros épuisés du *Lien*, des cartes, des études sur le Grandvaux. La diffusion de nos travaux, de nos activités, de nos appels à documents ou objets sera considérablement amplifiée. A cet effet, le site propose une adresse électronique (presidence@amisdugrandvaux.com) qui permettra de réagir immédiatement, de compléter, de proposer, d'enrichir le débat et les informations.

Bref, comme pour toute nouvelle technologie, on est loin d'imaginer tout ce que l'on va en faire.

Pour qui ?

Bien sûr, tous les adhérents de l'association n'utilisent pas un ordinateur. Mais cette machine est aujourd'hui largement répandue et le sera encore plus demain. Bien que sa consultation ne soit en rien indispensable pour rester informé, il sera bien facile de trouver dans sa famille, un enfant, un voisin ou un ami qui vous fera découvrir le site avec plaisir.

Qui décide du contenu ?

Comme pour le semestriel, le contenu du site est étudié et décidé par la commission du Lien. Il y a donc séparation entre la compétence technique assurée par Jean-Claude Mayet et la compétence éditoriale qui reste aux mains de la commission.

Alors, à bientôt sur www.amisdugrandvaux.com.

Bernard Leroy

Jean-Claude Mayet a également créé un site du village où il habite. Vous pouvez découvrir Phaffans dans le territoire de Belfort sur www.phaffans.com.

UNE ECOLE PRIMAIRE SUR LE MOULIN DEBUT XIX^e SIECLE

Au début du XIX^e siècle, une école primaire a été fondée *sur le Moulin*, commune de Rivière-Devant par Basile Fèvre. Elle a fonctionné une vingtaine d'années avant de fermer ses portes. Etait-ce en raison de la loi Guizot qui en 1833 a prescrit à chaque commune d'entretenir une école primaire et *gratuite* pour les garçons (celle qui nous intéresse aujourd'hui était *payante*) ? ou son unique Maître était-il trop âgé (septuagénaire) ? Basile Fèvre était né en 1763 *sur le moulin*, ancien séminariste, adepte de Jean-Jacques Rousseau, précepteur, soldat de la Révolution engagé en 1791, il reviendra au pays en 1802/1803 en qualité de sous-lieutenant pensionné et s'établira peu après comme Instituteur Primaire.

L'école s'installera dans la ferme paternelle (actuel n°7) et formera des enfants de la paroisse, essentiellement des garçons. Lorsque des filles fréquentaient l'école, elles étaient séparées des garçons et une institutrice, si on en trouvait, était recrutée et formée pour s'en occuper. A la Restauration, cette pratique fut interdite en 1824 par l'autorité de tutelle, représentée par l'Evêque de Saint-Claude, puis rétablie en 1826 à titre exceptionnel en raison de la dispersion de l'habitat, des difficultés dues à la neige et de la rareté des institutrices, et à la condition expresse que les filles ne communiquent pas avec les garçons. L'enseignement dispensé consistait essentiellement en :

- lecture,
- écritures cursive (ou anglaise), ronde et bâtarde,
- grammaire française,
- composition en faisant d'abord des phrases, ensuite des descriptions, des extraits, etc.
- géographie et un peu d'histoire,
- calcul,
- religion.

Avant la Restauration, le Maître enseignait également le latin mais cela lui fut interdit par le Ministre de l'Instruction Publique en 1826 au motif qu'il n'était pas bachelier ès lettres et qu'en conséquence il devait au préalable passer avec succès les épreuves dudit examen. A soixante quatre ans ! ! ! ! !

La journée commençait à 8 heures et se terminait à 16 heures, une heure de pause était pratiquée à midi. Il en était ainsi tous les jours à l'exception des dimanches et jours fériés. On abordait dans un premier temps l'écriture, dans un deuxième la lecture de livres, de manuscrits, de latin même, selon les capacités de chacun. A dix heures, on passait au calcul et à onze heures et demie, à la géographie ou à la morale. A midi, après une prière, le repas était accompagné par une lecture tirée d'un livre d'histoire naturelle, et, si le temps le permettait on organisait des jeux dans le local des exercices corporels. L'après-midi, écriture ou dictée, puis les élèves de 1^{ère} classe faisaient une composition tandis que ceux de 2^e construisaient des phrases à partir de la leçon de grammaire et que la 3^e classe étudiait des verbes. Il était procédé ensuite à la lecture des compositions et l'avis de tous les élèves était sollicité, classe par classe pour savoir quelle était la meilleure, le Maître concluait. A quinze heures récitation des leçons : verbes et grammaire. A seize heures prière et départ avec quelques devoirs et leçons pour la journée suivante.

Sur le plan pédagogique, on peut remarquer une utilisation importante du compagnonnage que ce soit dans la taille des plumes ou dans les apprentissages de la lecture et de l'écriture. Celui qui détenait un savoir se devait de le communiquer aux autres. Par ailleurs, latitude était donnée à certains élèves pour organiser d'eux-mêmes des exercices et travaux (calcul, géographie,...). De plus un apprentissage pédagogique était insufflé aux écoliers les plus en avance sur le plan des connaissances en leur attribuant une responsabilité de surveillant et de répétiteur vis à vis des plus jeunes. Enfin, les promenades étaient mises à profit pour l'enseignement de la flore et de la faune. Des Prix étaient décernés en *Ecriture*, en *Orthographe*, et en *Sagesse*.

Pour terminer, un mot sur les coûts. Au début de chaque mois, il était demandé : 15 sous par élève débutant, 20 sous par élève commençant à écrire, 30 sous par élève sachant les 4 règles de calcul, et, 3 francs (60 sous) pour celui recevant des leçons de grammaire et de discours. La gratuité était la règle pour les enfants sans ressource.

Jacques Royer, sur-le Moulin

Nota : les informations ci-dessus sont tirées essentiellement de l'ouvrage «MELANGES pour servir de Code au Peuple de l'ancienne CORCYRE» par le citoyen FEVRE, (DU GRAND-VAUX)

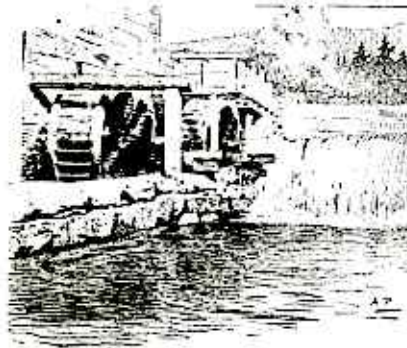
« Sur les traces de La Bique au pays des Placus »

Comme à l'accoutumée, les Amis du Grandvaux se retrouvaient pour le 1^{er} mai pour une «promenade découverte». Cette année, c'était à Fort du Plasne. Une occasion de concrétiser des relations naissantes avec une autre association, dont les objectifs rejoignent ceux des Amis du Grandvaux et dont le guide de cet après midi de printemps, William Goyard est le président*.

La sortie avait pour thème, la découverte du village et plus particulièrement du hameau du Coin d'Aval «sur les traces de La Bique». La Bique était le sobriquet de Narcisse Bailly- Maître (né en 1874 au Coin d'Aval), le héros de trois tomes écrits par Numa Magnin: Histoire de La Bique, La Bique en apprentissage et La Bique en voyage.

«Ce surnom lui fut donné à cause de sa silhouette, de sa démarche, de son humeur vagabonde et aventureuse, et aussi d'un manteau en peau de chèvre qu'il portait par les grands froids».

La promenade s'est déroulée en deux temps : une visite du Coin d'Aval où presque chaque maison suscita la lecture d'un chapitre de La Bique (*en vélo, le fouet, la forge, par la cheminée, le rebiqueur, au chalet, la gare*), puis une balade un peu plus «sportive» à travers les pâturages (*merci à Rémi pour ses bâtons de marche improvisés*) pour rejoindre le cœur du village en passant par les ruines du moulin des Baumettes (*nouvel extrait de La Bique*) et enfin la Madone où la vue



Le vieux moulin.

panoramique (*La Bique en avait découvert une moins confortable depuis le clocher*) permet de situer tous les hameaux existant ou ayant existé.

William Goyard, intarissable sur les anecdotes de Fort du Plasne nous a ensuite présenté l'église qui contient plusieurs curiosités, tableaux et mobiliers classés.

Une soixantaine de participants s'est retrouvée ensuite au Moulin des Truites Bleues autour d'une petite collation bien méritée. Notons au passage, que cet hôtel restaurant est édifié non loin des ruines de l'ancienne «usine du saut», où un dénommé Omer Charton inventa une machine à dérouler le bois pour fabriquer les «faux fonds» : tranches de bois très fines qui servaient à séparer les fromages dans les tonneaux qui les transportaient (*clin d'œil à nos rouliers du mois d'août... lien n° 7*).

Bernard n'a pas manqué de chanter quelques chansons populaires et William, à notre demande, nous a chanté, en patois, notre préférée sur les filles à marier du Grandvaux (*paroles dans le Lien n°17*). Entre temps, Noël, en grande forme, a raconté deux blagues, et Sylvie Richard nous a offert spontanément un aperçu d'un conte de sa composition. Elle envisage d'en créer d'autres adaptés au Grandvaux, pour l'été.

Victimes du succès, (*le nombre de promeneurs était deux fois supérieur aux années dernières*) nous n'avons pas pu accueillir tout le monde au restaurant et nous le regrettons.

* L'association «Patrimoine et Tradition de Fort du Plasne» a été constituée suite au legs, par Mademoiselle Marie Paulette Jouffroy décédée en mars 2004, au profit de la commune de Fort du Plasne, pour la restauration du mobilier et de l'intérieur de l'église du village.

Cette association qui compte une centaine d'adhérents, (dont notre association) a pour objectif d'organiser et de superviser les travaux de restauration de l'église, mais plus généralement la sauvegarde du patrimoine et des souvenirs de Fort du Plasne.

Cette association édite un bulletin bisannuel : Le Petit Placu.

La similitude des objectifs entre cette association et la nôtre ne se veut pas concurrente, mais entente voir complicité.



Association Patrimoine et Tradition de Fort du Plasne

Mairie

39150 Fort du Plasne

Lien n° 61

L'entête du bulletin «Le petit placu» représente «La Bique» héros des histoires contées par Numa Magnin, natif du pays (une fierté des placus).



Comment est né ce personnage ?

Dans la préface du tome I : «histoire de la bique» dédié à son fils, Numa Magnin raconte :

«Quand les avions allemands, les sinistres «Tauben», faisaient des incursions nocturnes sur Belfort, pendant la guerre, il fallait veiller ; leurs bombes et leurs torpilles incendiaires nous obligeaient parfois à descendre à la cave pour y chercher la sécurité. Toute l'école était sur pied.

Dans ta belle insouciance du danger, tu prenais les alertes des sirènes et les sonneries des clairons pour une fanfare, les éclairs des éclatements et des coups de canon pour un feu d'artifice. Tu ne pouvais croire que l'ennemi voulût tuer des femmes et les enfants endormis. Tu ne consentais qu'en maugréant à être dérangé dans ton sommeil et à quitter le lit, et c'était toute une affaire, quand nous devions t'emporter, enveloppé dans les couvertures. Pour te tenir éveillé, le plus longtemps possible, comme dans les Mille et une Nuits, je te racontais des histoires du Haut Jura, et c'est ainsi que la physionomie de La Bique, un ami d'enfance, se dessina et se précisa peu à peu au cours des nombreuses soirées où nous essayions, en famille, de distraire notre pensée des événements angoissants et de la détourner un instant, oh ! pas longtemps, de ceux qui se battaient pour nous.»

Fort du Plasne (Jura) 11 septembre 1922

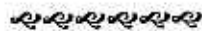
La bibliothèque des Amis du Grandvaux possède les trois tomes de La Bique, qu'il est possible d'emprunter le samedi entre 10 heures et 11 heures 30 au 1^{er} étage de la mairie de Saint Laurent (*le prêt des ouvrages est réservé aux adhérents*).

Deux articles du Lien ont déjà été consacrés à Numa Magnin et à son oeuvre. Vous les retrouverez dans le n°7, pages 6, 7, 8, 9 et dans le n°29, pages 6, 7.

Sylvie Richard a suivi toute la sortie, dictaphone à la main, pour conserver les commentaires de William. En effet, si les visites guidées du Grandvaux en calèche proposées avec l'office du tourisme se réalisent, elle en assurera l'accompagnement. Toutes les informations qu'elle peut glaner ça et là, vont lui permettre d'enrichir ses commentaires.

A l'issue de cette balade, elle pense qu'il serait possible d'en faire une du même genre, à partir des livres d'un autre auteur qui a bien décrit notre Grandvaux : Auguste Bailly. A suivre...

William Goyard et Fabienne Lacroix



CONNAISSEZ VOUS LEURS NOMS ?

Au fait, on parle des Placus, mais existe-t-il un féminin ?

Et comment appelle-t-on les habitants des autres communes du Grandvaux ?

On connaît les Chauliers et les Chaulières, les Chatelands et les Chatelandes, les Lacus.

Il paraît qu'à Saint Laurent, les habitants sont des Saint Laurentins et des Saint Laurentines. Certains prétendraient même qu'on pourrait dire des Saint Laurentains et des Saint Laurentaines. Mais dans un article précédent, Jean Ferrez préférait la première version, fidèle à plusieurs éditions du *petit Larousse*. Mais qu'en est-il des autres ?

A la Chaumusse, on nous a dit qu'on nommait les habitants les Chaumussards, mais le même article mentionne qu'une brochure cite des Chaumusseurs. Les femmes sont elles des Chaumussardes ou des Chaumusseuses ?

A Prénovel, on se dit : Prénovellans (ands). Quel est le féminin ?

A Saint Pierre, on entend dire Saint Pira. Comment l'écririez-vous ? Et pour les femmes ?

Aux Piards...

A Grande Rivière... ?

Eclairez nous, si vous connaissez des réponses. Merci !

LES MOISSONS EN PATOIS

Lors de l'exposition «Patrimoines Singuliers, la suite...en Grandvaux», Robert Clément avait proposé l'atlas linguistique et ethnographique du Jura et des Alpes du Nord par Jean Baptiste Martin et Gaston Tuillon (éditions du C.N.R.S.), ainsi que la cassette de son oncle Omer Charton prononçant chaque mot de patois inventorié dans les trois volumes sur le point de la carte représentant Grande Rivière.

Nous vous proposons d'en citer des extraits par thème dans chaque numéro du Lien.

Voici les aides phonétiques les plus simples :

v représente le ou fermé du mot boue

u le u fermé de rue

á le a postérieur de pâte

œ le eu fermé de peu

ò le o ouvert de porte

ř : consonne pharyngale

ě, ā : voyelles à nasalisation complète

l'orge	<i>l òdzv</i>	le blé	<i>byé</i>
l'avoine	<i>l avēna</i>	le méteil¹	<i>l Òdza</i> ř
semer	<i>vwópi</i>	le temps des semailles	<i>lv tā dè vwaři</i>
la herse	<i>l œts</i>	herser	<i>œtsi</i>
(il est bien) couvert²	<i>kuvœ</i>	(il a) germé	<i>dzéné ; cœti</i>
l'épi	<i>l épi</i>	faire l'épi	<i>épyé</i>
mûr	<i>mœ</i>	mûrir	<i>muri</i>
s'égrener	<i>dégrané</i>	moissonner	<i>mèev né</i>
(une) gerbe	<i>dzěba</i>	lier (la gerbe)	<i>léyi</i>
(le) lien	<i>(na) kœdra</i>	glaner	<i>léné</i>
la batteuse	<i>la maena a batré</i>	enfourner (les gerbes)³	<i>āgréné</i>
engorger⁴	<i>buré</i>	battre	<i>batré</i> ,
(le) fléau	<i>ékuscœv ; fló</i>	(le) battoir (du fléau)	<i>la vědzé</i> ,
		partie qui frappe le blé	
l'aire (à battre)	<i>la grědz</i>	la poussière	<i>la pœsa</i> ,

¹ Il s'agit du mélange de deux ou trois céréales pour la nourriture du bétail

² Obtenu dans «lorsque le champ est hersé, le grain est bien couvert»

³ Il s'agit de l'opération qui consiste à faire entrer les gerbes dans le ventre de la batteuse

⁴ «Lorsqu'on donne trop de blé à avaler à la batteuse, on risque de l'...»

(la) paille	<i>pây</i>	secouer (la paille)	<i>sakôéré</i>
vanner	<i>vané</i>	le van (à bras)	<i>lv ptè vā</i>
le tarare	<i>lv grā vā</i>	la manivelle	<i>la cincôla</i>
la grille (du tarare)	<i>lv tami</i>	les balles ⁵	<i>lv balò</i>
le bichet ⁶	<i>la mzéra</i>	la raclette (du bichet)	<i>la riya</i>
un sac	<i>Õ sa</i>	un gros sac (100 kg)	<i>na sats</i>
ensacher	<i>ãsatsi</i>	le coffre à grain	<i>lv grani a grāna</i>
(le) moulin	<i>mvyé</i>	meunier ; meunière	<i>môeni ; môénir</i>
moudre	<i>môédr</i>	moulu	<i>mvyi</i>
le canal (qui conduit l'eau au moulin)	<i>lv bi</i>	la roue	<i>la rvva</i>
la vanne	<i>la vana</i>	la meule (du moulin)	<i>la rbata</i>
(la) farine	<i>farna</i>	le son	<i>lv sō</i>
(un) tamis	<i>tèmi</i>	tamiser	<i>témisé</i>



Merci à Robert Clément de nous prêter ses livres pour vous en faire partager les informations

⁵ Enveloppe du grain de blé

⁶ Récipient dont on se sert pour transvaser ou mesurer le grain (contenance pour Grande Rivière : 20 litres)

ET MAINTENANT UNE PAGE DE PUBLICITÉ ...

POUR FAUCHER...

Rapidement

Economiquement

Sans Ennui

Sans Risque

Rien n'égale
une
AUTO-FAUCHEUSE

“ RIVA ”

Brevetée S. G. D. G — Marque et Modèles Déposés



La

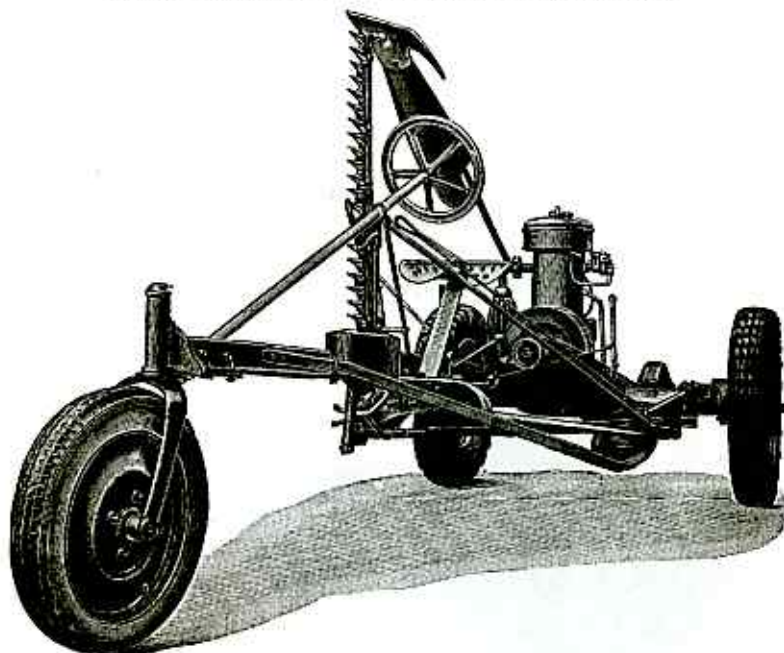
La

plus

plus

Simple

Pratique



Caractéristiques : Moteur spécial CHAISE 6 C.V. Transmission par chaîne et pignons en acier taillé, le tout sous carter à bain d'huile. Mouvement de la lame indépendant. Marche arrière. Frein. Barre d'attelage. Poulie permettant la commande de toutes machines d'intérieur de ferme.

Etablissements DALOZ, Constructions Mécaniques

LONS-LE-SAUNIER. — Téléphone 169

IMP. F. JENET - LONS-LE-SAUNIER

Ne pas confondre l'Auto-Faucheuse Kiva avec une faucheuse motorisée. Sa construction est unique, très soignée, spécialement étudiée pour le travail auquel elle est destinée.

Rapidement elle coupe, en terrain normal, un hectare en moins de deux heures, avec une consommation d'essence inférieure à 3 litres.

Plus maniable que la faucheuse à traction animale, elle est d'une conduite très facile et peut être mise entre toutes les mains. L'Auto-Faucheuse Kiva reste la reine incontestée des instruments de fauchaisons.

L'Auto-Faucheuse Kiva montée sur pneus, avec dispositif spécial permettant d'être utilisée comme petit tracteur et pouvant remorquer de 1000 à 1500 kilogs est livrée avec barre danoise ou intermédiaire, avec 2 lames au prix de francs..... 10-500 >

Appareil à moissonner au prix de francs..... 270 >

Nos prix, établis au plus juste, ne sont susceptibles d'aucune réduction et sont sans garantie de durée. Ils s'entendent pour matériel pris gare Lons-le-Saunier, paiement comptant.

Nos machines sont garanties de bon fonctionnement et contre tous vices de construction pendant un an. Notre garantie se limite au remplacement des pièces défectueuses qui nous sont retournées franco.

Ce que disent nos Clients

22 Novembre 1936.

Votre machine a donné de très bons résultats et a créé une excellente impression dans le milieu agricole de la région où le foin très fourni atteint un mètre de hauteur. Dans ces conditions, certains clients, ont coupé plus de 120 hectares avec leur KIVA et cela sans panne et sans le moindre accroc. Tous nos clients sont unanimes à se féliciter de leur acquisition. Veuillez agréer, etc...

Etablissements Duncan, Arles (Bouches-du-Rhône).

21 Octobre 1936.

J'ai le plaisir de vous informer que l'Auto-Faucheuse que vous m'avez livrée au printemps m'a donné entière satisfaction. Son régime de marche est supérieur à celui des chevaux. Je l'ai également employée pour remorquer une faneuse et des voitures de foin. En ce moment elle actionne une scie à ruban. J'ai obtenu pour le tout d'excellents résultats.

Recevez, etc...

F. Juvin, Propriétaire, à Saint-Véran (Isère).

22 Septembre 1934.

Depuis quelques temps je remets de vous écrire pour vous dire quelques mots sur les services de la KIVA. Je suis satisfait, elle a toujours bien fonctionné, aucune panne, elle passe partout. Vous devez vous rappeler de la terre que nous avons pris la rampe et qui avait 50 %. Eh bien, je l'ai toute moissonnée avec la KIVA, sans aucun embarras. C'est bien la reine des Auto-Faucheuses, il faudrait encore la surnommer la terreur des prairies.

Je l'ai exposée au Comice agricole de Belley où elle a été bien visitée et primée.

Avec tous mes remerciements, recevez, etc...

Buffet F., Propriétaire, à Lacoux par Chaley (Ain).

17 Octobre 1935.

Je profite de cette occasion pour vous dire combien je suis satisfait de votre Auto-Faucheuse, qui après un travail de 100 hectares continue à se comporter de façon impeccable avec le minimum d'usure possible, malgré notre région en pleine Crau et par conséquent très caillouteuse.

Recevez, etc...

Dal Canto, à Saint-Martin-de-Crau (Bouches-du-Rhône).

10 Octobre 1934.

Je ne puis assez vous faire de compliments de l'Auto-Faucheuse que j'ai achetée chez vous. J'en suis très content et n'ai jamais eu de panne. Avec l'Auto-Faucheuse KIVA, on ne peut pas faire de plus joli travail, avec n'importe quelle autre machine, pas même avec la faulx.

Très facile à conduire elle ne dépense que 3 litres à 3 litres 1/2 à l'hectare.

Veuillez agréer, etc...

Jury Emile, Propriétaire, à Eyzin-Pinet (Isère).

Quelques autres adresses de nos Clients :

MM.

Millet, à Pimorin (Jura).
Pellerin, à Saint-Sauveur (Isère).
Hotelier, à Vesancy par Gex (Ain).
Thurel, à Poncin (Ain).
Jehan Frères, à Pontoux (Jura).
Savoy, à Rougemont (Ain).
Raymond, à Cuttura (Jura).
Thibert Frères, à Geruge (Jura).
Gentil, à Labridoire (Savoie).
Fléchon, à Rothonay (Jura).
Cretin, à Bois-d'Amont (Jura).
Rime, à Vertamboz (Jura).
Janier-Dubry, à Prénovel (Jura).
Demougeot, à Présentevillers (Doubs).
Nugès, à Grenay (Isère).
Clairmidy, à Courlaian (Jura).

MM.

Chamoulon, au Biolet par Gigny (Jura).
Bontron, à Marline par Albeins (Savoie).
Chevassus, à Saint-Laurent-la-Roche (Jura).
Favre, à Saffoz (Jura).
Muhre, à Guyon-les-Bains (Doubs).
Laurent, à Breuches-les-Luxeuil (Hte-Saône).
Gros Victor, à Essia (Jura).
Boyer Albin, à Crenans (Hte-Saône).
Richard, à Bellefontaine (Vosges).
De Chaumercieu, à Verges (Jura).
Remondet, à Bornay (Jura).
Maurand, à Morbier (Jura).
Bourgeat, aux Prés-Vaillin (Jura).

MM.

Thiriet, à Vagny (Vosges).
Saint-Martin, à Vesancy (Ain).
Javourey, à Charézier (Jura).
Roux, à Publy (Jura).
Londières, à Bolaset (Cantal).
Mezot, à Saint-Lupicin (Jura).
Liothain, à Saint-Romans (Isère).
Brodard, aux Rousses (Jura).
Lamy, à Tréllaree (Jura).
Raffin, à Varenne-Saint-Sauveur (Saône-et-Loire).
Rieder, à Divonne-les-Bains (Ain).
Thorax, à Saint-Lupicin (Jura).
Grille, aux Rond-Prés par Remiremont (Vosges).
Depussay, à Exmes (Orne).

RETROUVAILLES DES BENEVOLES

Les bénévoles des fêtes des battages se «retrouvailaient» chez La Joséphine le 4 février, histoire de se rencontrer une fois «à la fraîche».

77 convocations, une soixantaine de personnes s'étaient déplacées... bravo.

Noël avait tenu à être présent et merci aux personnes qui ont bien voulu s'occuper de lui.

Les discours étaient brefs (*heureusement, un discours c'est juste fait pour endormir le monde et on avait deux présidents...*) donc remerciements, résultat financier (*j'ai à peine noté quelques 0 après le premier chiffre, en francs ou en euros j'sais pas, mais c'est très bon*).

Roger (encore Roger) nous projetait un montage des films de sa réalisation lors des battages 2001 02 (pas de 03) 04 05 au cours desquels on a pu se délecter de voir le bénévolat en pleine action (assis tranquilles, c'est reposant). Il est vrai qu'au cours de ces journées on n'a pas le temps de tout apprécier et on en garde bien souvent un souvenir furtif. La soirée était donc destinée à se remémorer toutes ces choses entrevues, dans une autre ambiance.

En 2001, on a pu revoir René au four à pain (*un mégot aux lèvres... est-ce qu'il fume toujours?*), les musiciens, la moisson amenée sur la charrette, la batteuse marque Brelox (sortie d'un foyer d'anciens) ; la presse à bras ; les motos anciennes (*mais pas trop*) dont une encore immatriculée 159 AT 39 ; le moulin à meule de pierre, l'ourse, le cerclage des roues, (*au fait cette peinture bleue ancienne était faite avec quoi ?*), un air de cornemuse et d'accordéon, le trieur à Noël.

Pour 2002, les faucheurs se sont attaqués au pré d'avoine à La Ferté : 8 faucheurs en ligne décalés d'une largeur de faux et de deux longueurs de coupe. C'est un peu comme le Boléro de Ravel : on commence avec 1, puis on en rajoute 1, et crescendo jusqu'à 8 instruments (*coupants cette fois*), nouveauté s'il en est, la chaise porteuse avec 2 enfants, une musique d'antan, vielle et cornemuse, la meule à aiguiser en V pour les lames de faucheuses, la chorale des filles, (Elles ont l'âge de toutes les espérances, la musique est aussi leur environnement *Daniel Mermet Mille routes*) (*elles chantaient la rivière qui coule... pas bien sûres d'elles, c'était cool... mais très sympa.*), le cerclage des roues, Aimée qui carde (*vouaie, le coup d'œil au caméraman*).

2003 : la pause... 2004 : on démarre avec la calèche verte du boulanger, la traction au Loulou (*bien conservée, comme notre ami*), Monsieur Etievant et ses paniers, (*ça fait mal aux genoux de ceux qui regardent*), Ginette : planche à laver et son «Marseille» carré, les fers à repasser, les fers sur l'enclume, (*et le fer à dix sous ? c'est pas cher ! aurait dit Bourvil*), on termine cette date avec les cordes de notre ami Claude et le battage de faux à Jean Pierre.

2005 : La chanson du Roulier par Bernard (*il serait bon de l'enregistrer simplement, rien que pour nous... pas Bernard, la chanson ou peut-être oui... la chanson par Bernard*), la fendeuse, une vieille nouveauté présentée en 2005, l'expo des tracteurs, la pince à avoyer, l'archon à l'essai. Puis on en vient à l'entracte, pour laisser reposer le matériel de projection, généreux don de Ginette.

Tartes au citron, tartes aux pommes, service impeccable par les jeunes compris, et le petit vin blanc de chez nous (*pourquoi citron au singulier et pommes au pluriel ? oui ça n'a rien à voir avec les retrouvailles ! c'est une réflexion*).

2^e partie : extraits du passage des rouliers à Fort du Plasne, fête du Haut Jura; déneigement à la Ferté : 7 chevaux au triangle avec une neige jusqu'aux genoux, passage sur le si joli pont de pierre de l'écluse du Moulinet, coupe de bois et débardage à La Ferté, chaude journée, coupe à la hache ! c'est dur au passe partout, même avec le dépannage de Céline, l'écorçage ! un travail de spécialistes, travaux des champs à la Ferté : labourage avec le cheval et en Kiva (*le tracteur à 3 pattes, plus fatigué que le cheval... lien n°60*), on plante les pommes de terre (*t'as vu la Dame sur le tracteur, c'est la même que celle qui plante, là on ne lui voit que les jambes parce qu'elle s'est cachée au dessus de la caméra, mais on l'a bien reconnue*), les paniers chez l'Albert au n°5 avec notre Madeleine Proust locale, les balais, le café grillé, les scilles avec Paul Bouvier, les gaufres, «fais du feu dans la cheminée... je reviens chez nous» (*chant populaire convivial qui réchauffe même les cœurs*).

Et Roger affiche : A SUIVRE... un boulot monstre Roger pour trier toutes ces heures de tournage... et c'est, chacun le ressent... comme le feu dans la cheminée... merci encore.

la suite immédiate pour nous, c'était le buffet. Tout s'est fini à... Z'heures et demi.

Michel Colin



LE HERISSON

Hérisson... qui es tu?

En français, hérisse signifie qui est couvert d'épines.

Tout le monde connaît ce petit animal sauvage sympathique avec son air fouineur et son allure pataude. Il est seulement à déplorer que beaucoup ne le connaissent qu'écrasé sur les routes.

hé oui ! Nous sommes pratiquement son plus grand prédateur : circulation, produits chimiques. Il y a quand même le chien, le renard, le blaireau et le hibou grand duc qui apprécie les petits.

Revue de détail de ce petit ami :

C'est un mammifère insectivore vertébré de la famille des érinacéidés avec la taupe et la musaraigne. On compte environ 14 espèces de hérissons. On pense qu'il existait déjà à l'époque des dinosaures. Il peut vivre de 7 à 10 ans mais ne dépasse guère la moyenne de 3 ans. La mortalité des jeunes avant la dispersion est d'environ 20% puis 60 à 70% à 1 an. La principale cause de mortalité est sans doute la faim pendant l'hibernation.

Il mesure 25 à 30 cm (15 cm au sevrage) hauteur 15cm avec 2 à 3 cm de queue, poids 400 à 1200 gr il a 36 dents. Voilà notre ami à peu près situé.



On sait aussi que son dos et ses flancs sont recouverts de piquants de 2 à 3 cm, environ 6000 piquants érectiles qui ont une durée de vie d'environ 18 mois et sont remplacés irrégulièrement, la tête, le ventre et les pattes sont recouverts de longs poils raides, un pelage grossier jaunâtre ou brunâtre. Il a une allure générale hésitante, car il s'arrête souvent pour humer l'air.

Il a une vision presque nulle mais un odorat et une ouïe très développés. Ses pattes antérieures sont plus courtes que ses pattes postérieures. Il est plantigrade, on le remarque à ses empreintes où les 5 doigts sont bien marqués ; la longueur de ses pas est de 20 cm environ. Il se déplace à une vitesse moyenne de 3 mètres par minute, mais il peut sprinter sur 30 à 40 mètres. C'est un excellent grimpeur. Un grillage ou un arbre fruitier ne le rebutent pas.

Sa nourriture ? Insectes, vers de terre, limaces, escargots dont il casse la coquille avec ses dents, éventuellement grenouilles, souris, petits œufs, sa ration nocturne est de 70 grammes environ il ne vagabonde que 2 à 3 heures au crépuscule quelques heures la nuit et une bonne heure à l'aube, il peut s'attaquer aux vipères car il est protégé contre le venin. Il est bruyant dans ses déplacements. Il souffle et grogne quand il se nourrit.

Habitat : solitaire, il vit dans des milieux ouverts à végétation basse, les haies, les broussailles, les parcs, les jardins. Il est rare de le trouver dans les forêts de résineux, les champs de céréales, les marais. La densité des populations est variable de 1 pour 0,5 ha à 1 pour 3 ha leurs domaines se chevauchent souvent mais ils s'évitent.

Construit des nids grands et plats à même le sol avec des feuilles sèches, des mousses, des fougères, sous les tas de bois ou les épais buissons.

Un indice de sa présence : des crottes un peu partout cylindriques et de taille variable 8 à 10 mm de diamètre et 4 cm de long, noir brillant qui contiennent souvent des élytres ou autres débris d'insectes.

La copulation a lieu au printemps après l'hibernation (*mais comment avec tous ces piquants... aucun indice dans mes documentations... à votre imagination*). Les mâles sont féconds d'avril à août. La gestation dure de 31 à 35 jours. On compte 4 à 6 petits par portée que la femelle allaite pendant 1 mois ½ à l'aide de ses 10 tétines de la naissance jusqu'au sevrage les piquants sont encore mous (*tant mieux pour la mère*) les piquants définitifs poussent 40 jours après la naissance les jeunes sont aveugles à la naissance. Ils se mettent en boule à 11 jours et quittent le nid à 22 jours. Seule la femelle s'occupe des petits.

Il est adulte à 2 mois et peut se reproduire à 1 an. Les jeunes se dispersent après le sevrage. Les bébés orphelins ont peu de chances de survie. (*Si vous en trouvez un, sachez que les jeunes sortant du nid*

acceptent sans problème de la pâtée pour chien, du pain trempé dans du jus de viande des œufs durs écrasés. Eviter le lait qui provoque des problèmes gastriques mais il ne faut en aucun cas qu'ils deviennent dépendants de l'homme).

Il hiberne de fin octobre jusqu' à mars. Il passe l'hiver en brûlant les graisses qu'il a accumulées. Dès son réveil au printemps, il doit alors en accumuler d'énormes quantités, environ 30% de son poids, car si ses réserves sont insuffisantes il meurt d'épuisement. Il hiberne en dessous de 10°. Sa circulation sanguine se ralentit considérablement et sa température corporelle chute de 35 à 20°. Elle peut même descendre beaucoup plus bas : jusqu'à 5°. Durant cette période, le hérisson ne dort pas tout le temps. Il dort 6 à 7 jours d'affilée, puis se réveille 1 ou 2 jours et se rendort à nouveau.

Les bords de routes herbeux et l'asphalte humide et chaud après les orages sont des terrains de chasse intéressants pour notre animal. Il y trouve une quantité de nourriture. Selon certaines estimations 1 hérisson sur 4 meurt écrasé. Son destin repose sur la possibilité du conducteur de l'éviter, mais aussi sur sa volonté ce qui n'est pas souvent le cas.

Notre petit hérisson est très bien perçu par les enfants, il fait partie du folklore enfantin. Il existe une multitude de livres pour enfants le mettant en vedette. En France, il est protégé par la loi : il est interdit de le tuer, de le capturer, et de le transporter ou de le commercialiser même mort. Seuls les scientifiques ayant une autorisation spéciale peuvent le manipuler.

Michel Colin

LE «RATRAIT» ET LE CHASSE NEIGE.

Au retour d'une excursion en car, cette histoire (qui m'a bien fait rire) nous a été contée par l'une des participantes, j'en livre la trame, le héros est un amoureux de la neige, sans doute s'est-il installé dans le Grandvaux.

1^{er} août : Le camion de déménagement vient de repartir, je suis heureux, je suis chez moi, ce pays est magnifique...vivement la neige.

1^{er} septembre : Le paysage s'est transformé, c'est toute la gamme des roux, des ocres et des dorés que je contemple de la fenêtre, quelle merveille ! Je patiente en attendant mon amie la neige.

1^{er} octobre : Il pleut souvent mais je suis toujours content car il y a tout de même de belles journées, le matin, quand je pars au travail les feuilles me font un tapis royal...pourtant un peu de neige me ferait plaisir .

1^{er} novembre : Chaque matin je guette l'arrivée de la neige, ah ! les merveilleuses promenades que je ferai bientôt, déjà le froid se manifeste.

1^{er} décembre : Il est tombé quelques flocons vite fondus hélas, mes skis et moi s'impatientent mais j'y pense ! Existerait-il des hivers sans neige ?

1^{er} janvier : Elle est là ! mais j'ai bien du mal à la discipliner, elle se pose en plaques de hauteur irrégulières, ils appellent ça des «congères», la faute au vent m'explique-t'on. Tôt le matin je pelle jusqu'au garage et recommence au retour. A quand la belle neige ? la vraie, celle dont je rêvais, celle des cartes postales !

1^{er} février : Les choses se compliquent, j'ai un ennemi, il s'appelle «chasse neige», dès l'aube il tasse malicieusement une montagne glacée devant ma porte, mes nuits deviennent courtes, je dois me lever de plus en plus tôt, et pas question d'arriver en retard au boulot, le patron n'apprécie pas du tout.

1^{er} mars : Je me croyais sauvé, la neige s'est arrêtée, la route est libre, et puis ce soir un mur de neige plus haut que moi bloque mon logis, mais où ce diable de chasse neige est-il allé la chercher ? Je suis sûr qu'il est planqué tout près et qu'il me guette, va-t-il falloir que je fasse de l'escalade pour rentrer chez moi ? «faut toujours prévoir une pelle dans la voiture» m'a t'on dit gaiement, moi je ne ris pas, d'autant qu'un malheur n'arrive jamais seul, apparaissent des traces de rouille sur ma carrosserie, là encore un philosophe a cru me consoler «normal, le sel fait fondre la neige des routes»

1^{er} avril : Triste tableau, une neige sale et terreuse forme un bourrelet de chaque côté des routes. Adieu mes rêves

1^{er} août : Et voilà, l'expérience est terminée, j'attends le camion de déménagement, le camion du départ.

Danielle Delpierre

INVENTIONS POUR LES MOISSONS

Monsieur Charles Alphonse PILLOT né en 1872 à Denézières a déposé au greffe du tribunal de 1^{ère} instance de Saint Claude un modèle d'aiguille lieuse pour gerbes, fagots, etc... ainsi qu'un modèle de lien en fil de fer ou en acier doux galvanisé n°15 et 16 de la jauge.

Brevet délivré à Saint Claude le 30 avril 1910 par Monsieur Paul César Regad greffier. Monsieur Pillot avait présenté sa lieuse à l'Exposition Universelle en 1900.

Construction spéciale d'Aiguilles Lieuses Gerbeuses à main et Liens

CONSTRUCTION ROBUSTE
ET
SOIGNÉE EN ACIER



LIAGE RAPIDE, FACILE
ET
ÉCONOMIQUE

Pour Céréales, Foin, Paille, Fagots & tous autres Produits liables

PILLOT Fils, Constructeur-Mécanicien à UXELLES, par Bonlieu (Jura)

La lieuse à main est un outil appelé également aiguille ou couleuvre destiné à lier rapidement et facilement les gerbes après la moisson. Les javeleurs rassemblent les tiges pour réaliser le boisseau ou la gerbe de blé, d'avoine ou d'orge et les lient à l'aide de cette aiguille.

Cette aiguille en métal légèrement cintrée longue de 60 à 90 cm présente à une extrémité un évidement dans lequel se trouve un crochet. Les liens d'une longueur d'environ 1m50 peuvent être en fer avec une boucle aux deux bouts ou en corde avec d'un côté une boucle et de l'autre deux nœuds. Ils remplacent d'autres modèles de liens en bois, en jonc, en ficelle, supprimant ainsi les risques de rupture au moment du transport.

L'opération de liage paraît simple mais nécessite quand même une certaine dextérité. Les bons javeleurs étaient paraît-il recherchés.

Il faut donc prendre un des liens (accrochés à la ceinture) saisir l'aiguille du côté évidé où se trouve le crochet et y introduire un bout du lien. Vous passez l'aiguille sous la gerbe tout en tenant l'autre extrémité du lien de la main gauche, introduisez la pointe de l'aiguille dans la boucle que vous tenez. Il faut alors tirer l'aiguille en se redressant jusqu'à ce qu'elle ait dépassé la boucle. En repoussant la lieuse en avant le lien se dégage du crochet et la gerbe est serrée.

Michel Colin

Sources : l'almanach savoyard 2000

LA LIEUSE COULEUVRE & SON LIEN (Déposés)

PILLOT FILS, Fabricant, à UXELLES (Jura)

TARIF. A TÉLÉPHONE. UXELLES-BONLIEU
- L. E. BOLLIGER, 1171
C/O POSTAL - DIJON 3918

TARIF DE GROS, SAISON 1931

Aiguilles à crochets ou à alvéoles

<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Pour commande de</td> <td style="width: 15%;">10 à 25 pièces</td> <td style="width: 10%;">Fr.</td> <td style="width: 15%;">14.50</td> </tr> <tr> <td></td> <td>50 "</td> <td></td> <td>14.25</td> </tr> <tr> <td></td> <td>100 "</td> <td></td> <td>14. "</td> </tr> <tr> <td></td> <td>200 "</td> <td></td> <td>13.75</td> </tr> </table>	Pour commande de	10 à 25 pièces	Fr.	14.50		50 "		14.25		100 "		14. "		200 "		13.75	<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td style="width: 15%;">Pour commande de</td> <td style="width: 15%;">300 pièces</td> <td style="width: 10%;">Fr.</td> <td style="width: 15%;">13.50</td> </tr> <tr> <td></td> <td>500 "</td> <td></td> <td>13.25</td> </tr> <tr> <td></td> <td>800 "</td> <td></td> <td>13. "</td> </tr> <tr> <td></td> <td>1000 "</td> <td></td> <td>12.90</td> </tr> </table>	Pour commande de	300 pièces	Fr.	13.50		500 "		13.25		800 "		13. "		1000 "		12.90
Pour commande de	10 à 25 pièces	Fr.	14.50																														
	50 "		14.25																														
	100 "		14. "																														
	200 "		13.75																														
Pour commande de	300 pièces	Fr.	13.50																														
	500 "		13.25																														
	800 "		13. "																														
	1000 "		12.90																														

Prix à l'unité franco d'emballage gare départ. Paiements à 30 jours d'expédition net par virement ou Chèque Postal C. C. DIJON 3918. Pour dérogation à cette clause frais de recouvrement en plus.

LIENS EN ACIER DOUX GALVANISÉ N° 15

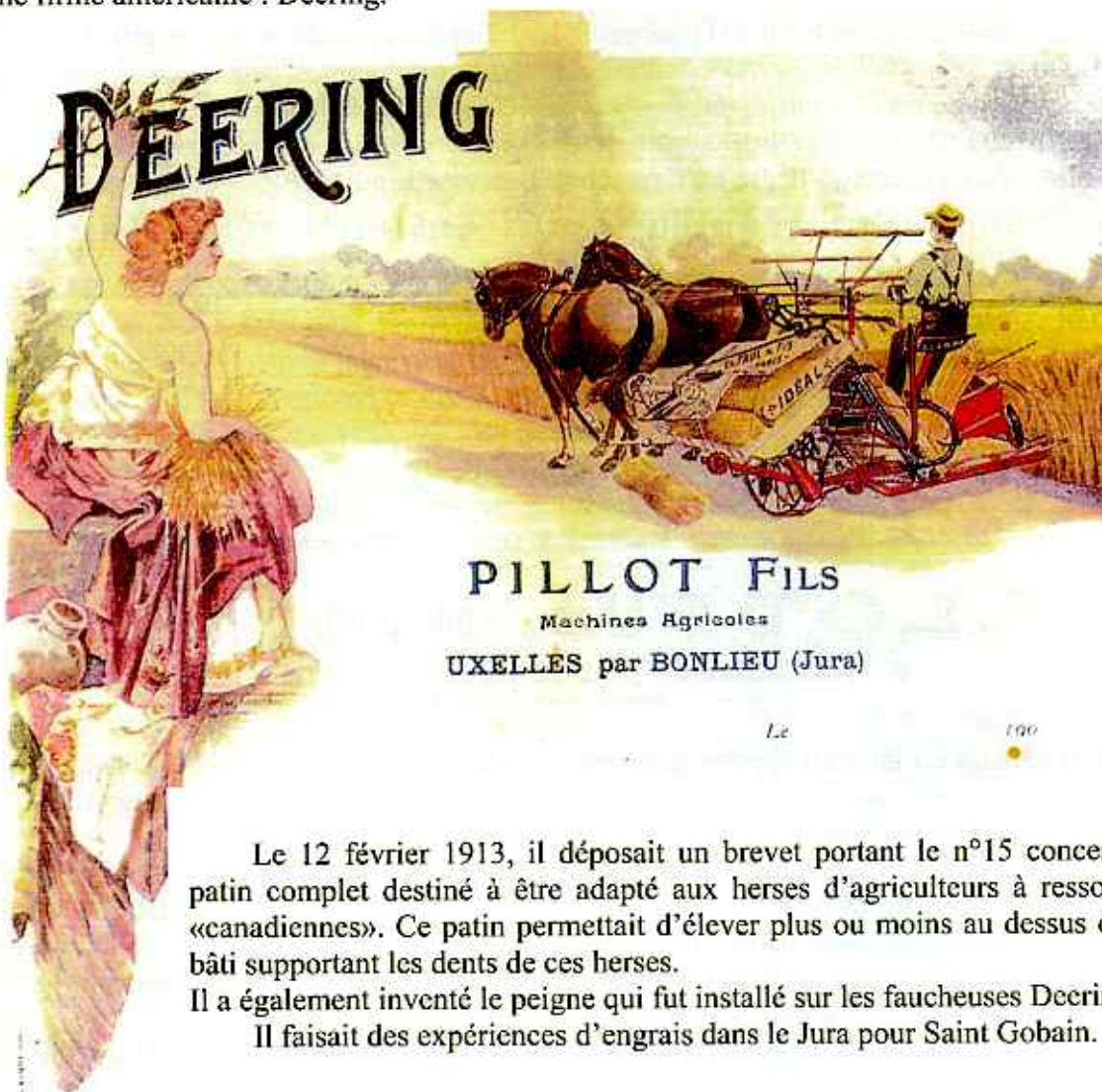
225 Fr. les 100 Kgs., 1000 liens pesant approximativement 50 Kgs.
(variable suivant quantité et cours des fils).

Livraison en paquets, la 100 reliés en 5 paquets pesant environ 25 Kgs. Départ Usines Jura et Doubs des Forges de Franche-Comté, à Besançon (correspondre avec les Forges pour ces liens).



Charles Alphonse Pillot

Monsieur Pillot était «négociant» en engrais et en machines agricoles notamment de la marque d'une firme américaine : Deering.



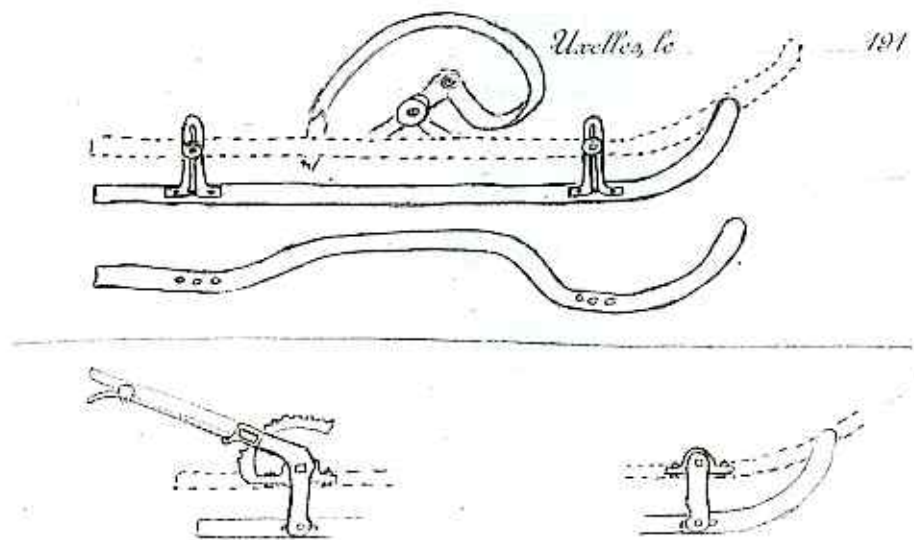
PILLOT FILS
Machines Agricoles
UXELLES par BONLIEU (Jura)

Le

190

Le 12 février 1913, il déposait un brevet portant le n°15 concernant un patin complet destiné à être adapté aux hersees d'agriculteurs à ressorts dites «canadiennes». Ce patin permettait d'élever plus ou moins au dessus du sol le bâti supportant les dents de ces hersees.
Il a également inventé le peigne qui fut installé sur les faucheuses Deering.
Il faisait des expériences d'engrais dans le Jura pour Saint Gobain.

Dessins des patins accompagnant le brevet



Merci à Madame Catherine Cretin-Billet, petite fille de l'inventeur Charles Alphonse Pillot, de nous avoir communiqué ces informations par l'intermédiaire de Anne et Daniel Pêche, adhérents de Saint Maurice Crillat.

NOS GARDES CHAMPETRES

Les jeunes n'ont pas connu ce «spécimen» de la police rurale. Authentique, haut en couleur avec képi, qui annonçait après un roulement de tambour : «avis à la population...».

C'était une de ses fonctions, informer la population des obligations ou autres interdits, un rôle de crieur en quelque sorte. Ce personnage a été créé il y a très longtemps... en 1369 par Charles V dit «le sage» il était alors appelé «garde aux Ablais» (ablais : blés, grains qui sont en terre) donc chargé de la surveillance des récoltes, ensuite «garde banniers» (bannier : ban communal)

Sous le règne de Louis XIV le garde doit en plus surveiller le droit exclusif de chasser en vertu d'une ordonnance royale de 1669. Nos gardes ont pris du grade puisqu'ils sont gérés par une administration spéciale, «la capitainerie». Ils sont chargés de surveiller les territoires de chasse des seigneurs ainsi que les récoltes et deviennent ainsi parfaitement impopulaires par leur comportement à l'égard du monde paysan. On les appelle Baugard, garde champs, gardes messiers, sergent de verdure ou gardes champêtres (déjà). Leur impopularité est telle que, à l'aube des états généraux de 1789 les paysans prient d'être libérés de ce «fléau». Leurs vœux seront exhaussés à la disparition du système féodal à la révolution ainsi que par les décrets d'août 1789 qui abolissent le droit exclusif de la chasse ainsi que la justice seigneuriale. Sans garderie il va sans dire que le monde rural, jouissant d'une grande liberté va rapidement se lancer dans des abus qui dureront encore longtemps malgré la loi du 30 avril 1790 qui réintroduit une surveillance des campagnes par des gardes communaux. Ces gardes recrutés par les communes sont sans pouvoirs réels puisqu'un article de cette même loi précise que l'on ne peut poursuivre les délits constatés que si le propriétaire porte plainte.

Le corps des gardes champêtres est véritablement instauré par les lois des 23 septembre et du 6 octobre 1791 qui définissent la police rurale dans le cadre de l'élaboration du code rural. La loi du 8 juillet 1795 (messidor an III) prise par l'assemblée thermidorienne définit le statut de garde champêtre et le rend obligatoire dans toutes les communes rurales de France suivant des critères de recrutement précis :

--- les gardes champêtres doivent avoir au moins 25 ans, savoir lire et écrire, avoir une bonne condition physique, faire partie des vétérans nationaux ou des anciens militaires pensionnés ou munis de congés pour blessures. Ils sont choisis par les maires qui soumettent leur choix au conseil municipal et en donnent avis au sous préfet de leur arrondissement. Le garde champêtre doit prêter serment devant le juge de paix du canton «de veiller à la conservation de toutes propriétés qui sont sous la loi publique et de celles dont la garde leur est confiée» il devient un agent de la force publique par son inscription au registre de la Gendarmerie qui peut le requérir et avec qui il partage une mission de police commune; la surveillance des campagnes. ---

Ces conditions d'embauche limitent considérablement le nombre de candidats. En plus, le métier qui a encore une réputation de «chien de garde» est mal rémunéré. Le maire recherche souvent un homme de main à sa solde. Il est alors appelé à exécuter toutes sortes de travaux du cantonnier au secrétaire de mairie. Le garde champêtre n'est assujéti à aucun port d'uniforme. Il est souvent coiffé d'un bicorne et porte une plaque de métal marquée à son nom, celui de la commune et les mots «La Loi». Il porte un sabre d'infanterie appelé «briquet» mais peut aussi avoir toutes sortes d'armes jugées nécessaires par le préfet.

Jusqu'en 1805-1810, le problème de recrutement ne contribue pas à régler les délits ruraux et porte préjudice au métier. Les agents de cette époque, souvent remplacés et sans autorité véritable deviennent un peu la risée du public. Sous le règne de Napoléon I^{er} le souci d'assagir les campagnes est une préoccupation première. La loi de 1803 qui instaure le port d'armes s'inscrit dans la lutte contre les infractions rurales. Afin d'écarter toute personne douteuse et de renforcer l'image de marque de ce fonctionnaire un décret ministériel de 1800 implique à tout nouveau candidat de se présenter à la sous préfecture. Afin d'améliorer son efficacité, on hiérarchise le 1^{er} décembre 1809 en créant des postes de brigadier garde champêtre chargés de la surveillance des gardes du canton et leur transmettant les ordres de la gendarmerie, du juge de paix, des procureurs impériaux des maires et des préfets. La création de ces supérieurs se justifiait à cette époque par l'incapacité de certains gardes à remplir leur fonction. Beaucoup de ces brigadiers commettent des abus et ce corps sera supprimé quelques années plus tard.

A partir de 1820 une certaine stabilité s'instaure dans la mise en place des gardes champêtres qui restent plus longtemps en fonction et sont mieux acceptés par la population.

Le bicorne est abandonné au profit du képi. Dès 1822 ils sont dotés des premiers fusils ou pistolets comme la gendarmerie, une ordonnance du 24 juillet 1816 leur permet d'avoir un fusil de guerre. Le code d'instruction criminelle trace les règles des compétences des gardes champêtres qui sont alors classés au rang d'officier de police judiciaire. Ils se voient attribuer de nouvelles et nombreuses fonctions: police de la pêche, arrêtés préfectoraux et municipaux, cartes à jouer, chemins de fer, circulation des boissons, contributions indirectes, douanes, épizooties, ordre public, plantation d'arbres, poudre à feu, roulage (lois des 12 et 30/04 et 30/05 1851) saisie-brandon, sel, tabac, voirie. Ils relèvent les contraventions et délits constatés par procès verbaux adressés après affirmation du maire au procureur de la République par l'intermédiaire du commandant de gendarmerie.

Au début du XX^e siècle le garde champêtre fait partie intégrante du paysage rural. Il est reconnu et respecté comme tout agent serviteur de la loi. Avec le maire et l'instituteur il devient un personnage incontournable de la vie du village (et le curé !...)

En 1958, la disparition du code d'instruction criminelle au profit du code de procédure pénale lui fait perdre sa qualité d'officier de police judiciaire. Il devient agent chargé de certaines fonctions de police judiciaire mais garde néanmoins la majeure partie de ses compétences policières. Depuis cette date le garde champêtre n'est plus obligatoire dans les communes rurales.

En 1989 a été créée dans le Haut Rhin la première brigade intercommunale et départementale de gardes champêtres appelée «Brigade Verte». Unique en France, cette unité à cheval compte une cinquantaine de gardes qui interviennent sur plus de trois cent communes.

En 1989 est créée également l'association des gardes champêtres du Puy de Dôme (par Mr Georges Collanges) qui deviendra en 1992 la Fédération Nationale des Gardes Champêtres Communaux et Intercommunaux de France.

En 1990 le ministère de l'intérieur parle d'intégrer le corps des Gardes Champêtres à celui de la police municipale. C'est grâce à l'intervention de la fédération par la voix de son Président fondateur que ce Corps de Police rurale a été préservé.



Un modèle d'uniforme a été déposé le 31/07/92 :

- tenue de cérémonie : vareuse avec aiguillettes et képi brodé de feuilles de chêne et de laurier.

- tenue d'été et d'hiver : chemise à manches courtes l'été, pull brodé l'hiver.

- tenue d'intervention : treillis

Couleurs dominantes sur ces tenues :

- le bleu représente les couleurs de l'autorité policière

- le vert rappelle le rôle rural du garde mais aussi le «Sergent de verdure» de 1791

- le blanc, couleur de la monarchie rappelle la création des gardes en 1369 par Charles V

Le nœud hongrois sur le képi est l'emblème des officiers de police (gardes jusqu'en 1958).

L'hymne du corps des gardes : La marche de la Garde des Consuls.

Dans le cadre d'une loi de 1993, le ministère de l'environnement complète un article du code des communes permettant la possibilité à plusieurs collectivités d'avoir plusieurs gardes champêtres en commun. La filière des gardes champêtres voit le jour (décret du 24 août 1994) qui définit leur cadre d'emploi. (les gardes champêtres sont assermentés depuis la loi du 8 juillet 1795.)



QUELQUES UNS DE NOS GARDES

Avant la fusion des deux communes, celle de Grande Rivière partageait en deux celle de Rivière Devant, car Grande Rivière touchait Saint Maurice et Tancua. Au hameau de «Sur la côte» il y avait une maison sur Grande Rivière et celle qui est dérochée sur Rivière Devant.

Quand Louis Banderier (mon père adoptif) était maire de Rivière Devant, le garde champêtre était Eugène Cordier de la maison dérochée. Il avait eu 4 enfants avec «l'Alice» : une fille Marcelle et 3 fils, Henri, André et Maurice. La famille a dû partir à Morez en 1923. Les deux femmes y tenaient un café et les 4 hommes allaient au bois ou travaillaient en usine.

Il a été remplacé par Arthur Tolle de «Sur le Moulin» lui même par Henri Mermet puis Georges Saillard, Robert Demougeot, René et Gabriel Guy. Ce dernier réglait le collage d'affiches électorales ou publicitaires et s'occupait de travaux quelconques pour la commune. Il a travaillé longtemps au Moulin Morey tout en ramassant matin et soir le lait des Jannez et des Mussillons.

Aux Chauvins, quand la famille Cordier est partie à Morez, ils avaient laissé le képi d'Eugène (surnommé le Panguet). Quelques années plus tard, alors que je gardais les vaches «Sur la Côte», j'avais aperçu le képi sur le rebord d'une fenêtre. Longtemps plus tard, probablement pendant l'occupation allemande, on avait organisé une séance de théâtre au profit des prisonniers, il y avait un rôle de garde champêtre dans une scène comique. J'ai récupéré le képi du «Panguet». Ce fut probablement sa dernière utilisation. Il a dû partir aux poubelles en nettoyant la salle.

A Grande Rivière je me souviens de Sévère Besson. Son travail consistait surtout à poser les affiches et porter des convocations. A la même époque, son frère Lucien fut longtemps maire de la commune. Un autre frère «le Mille» tenait café «Sur la Croix». Tous trois participaient aux travaux de la ferme et de la scierie actuellement dérochée près de «Lou Granva». Quand le Sévère parlait d'une affaire survenue pendant que Lucien était maire, il disait couramment «c'était du temps qu'on était maire».

Il y eut aussi Marius Mermet et Henri Grillet jusqu'à la fusion des deux communes et pendant une période, il y eut aussi un deuxième garde champêtre à Grande Rivière au moment de l'exploitation des coupes affouagères de foyard. Etait-il assermenté ? Je ne sais pas. C'était Arthur Grillet des Chauvins.

Témoignage de Noël Gaillard (le 17 mars 2006)

On note aussi : à Saint Laurent

1838 : M. Bouvet garde champêtre donne sa démission le 1^{er} juillet

1843 le 27 mars, Pierre Emmanuel Bailly et Pierre Auguste Guy écrivent au Maire car ils n'ont pas perçu de salaire depuis longtemps.

1844 acte du 19/04, Charles Aimé Paris souffre d'une grave maladie, il est remplacé par Séraphin Bouvet. (Séraphin Bouvet a un salaire de 134 fr / an).

1906 : suite au décès de Mr Verjus 12.10.1905 le nouveau garde est Mr Michaud.

1921 : Mr Bride Léon est nommé garde champêtre et garde bûcherons le 29 juin (voir illustration ci après).

1891 : décès de François Régis Tartavel garde champêtre.

1926 / 1938 Thomas Homère, il avait un tambour à manivelle.

1937/38 : Mr Bauduret, il avait un tambour, (il était chef de musique)

1946 : Buffard Maurice

M. Roidor (dit la Vapeur) et Alphée Genoudet de 1972 à 1990 (dit Féfé)

Le travail «du Féfé» consistait à porter des plis, des convocations, des colis de Noël, conduire le corbillard, le passage des gamins à la sortie d'école, gérer le stationnement, compter les bêtes dans les communaux, encaisser ses droits de place pour les foires et les fêtes... etc. (des journées bien remplies).

Archives de St Laurent et propos de M Genoudet A.

CONFÉRENCE D'ANDRÉ BESSON

(Compte rendu du 10 mars)

Malgré la neige qui n'en finissait pas de tomber, une soixantaine de personnes s'étaient déplacées. «Dommage que l'appellation «conférence» ait une connotation quelque peu rébarbative auprès d'un public plus jeune...» faisait remarquer Fabienne Lacroix la présidente de l'association. En effet la «jeunesse» n'était pas en majorité (chaque chose en son temps...).

André Besson vient de fêter ses 60 ans de carrière littéraire. Il retrace sa vie, évoque sa grand-mère qui vivait dans la forêt de Chauv où ses ancêtres fabriquaient du charbon de bois. C'est en quelque sorte un Franc Comtois pure souche. Peut-être cette grand-mère influença-t-elle sa passion pour les contes et l'écriture lorsque enfant elle lui parlait de la vie des charbonniers, des bûcherons, des radeliers. Il avoue continuer chaque jour à rédiger quelques lignes de son journal intime, pour ne rien perdre, habitude depuis l'école primaire.

Vers la fin des années 40, il réside à Morez. Il évoque quelques anecdotes avec des personnes qui l'ont marqué (M. Lintanff, Roland Ducret). Morez, c'était sa première nomination comme agent des contributions indirectes où il exerça pendant 3 ans. Et de citer avec un sourire amusé et indulgent ses contrôles dans le Grandvaux où il se rendait à skis dans les fermes sensées distiller clandestinement l'absinthe, la gentiane «en arrivant il ne nous restait que l'odeur... quelques malins (souvent les facteurs) plus agiles que nous sur les lattes nous avaient doublés».

Il était en quelque sorte bien placé pour évoquer les contrebandiers et les gabelous de l'époque. La projection d'une cassette des «passeurs au clair de lune» fut amusante. Il avait retrouvé les personnages d'antan, figures locales, bien du pays, ayant gardé leur verve colorée haute montagne. Certains reconnurent quelques anciens passeurs.

André Besson revient souvent dans le Haut Jura, une région qu'il aime et dont il a vanté maintes fois dans ses ouvrages le charme de ses paysages, ses traditions, et les qualités de ses habitants.

Quelques œuvres : *Mon pays Comtois*, *Les rouliers de la Bérézina* (un grand succès en librairie qui fit connaître l'épopée Napoléonienne des grandvalliers), *La dernière neige...*

De nombreux prix littéraires : *Le village englouti*, *La louve du val d'amour*, *Marguerite d'Autriche*, *Les randonneurs*, *Une fille dans la forêt*, *Les trente jours de Berlin*, *Juste avant l'aurore*, *Une étrange odeur d'absinthe*, *La neige était rouge*, pour n'en citer que quelques uns... le dernier en date : *Sissi*, l'histoire de la célèbre impératrice.

Dix huit films adaptés de ses romans ou réalisés à partir de ses propres scénaris. (*le village englouti* vu dans 30 pays, *la grotte aux loups*, *le vieux Paul*, *l'inconnu du val perdu...*)

Un moment privilégié à l'issue de la soirée, la dédicace, le tête à tête avec cet écrivain modeste et attachant «qui prône la tolérance, base de tout...»

Merci Monsieur Besson pour cette sympathique soirée. Une ombre cependant, vous avez beaucoup parlé de votre vie, de votre carrière, de vos livres... mais pas assez du Grandvaux que vous connaissez bien. C'eut été merveilleux d'entendre le Grandvaux avec votre vue...

Nous sommes restés sur une petite faim...

*Extraits empruntés à Mireille Darbon dans son article pour l'indépendant
Michel Colin*

DEVINETTE

où a été prise cette photo ?



PAYSANS JURASSIENS (suite)

A la Colombe, notre ferme isolée en petite montagne, la vie était dure pour nos parents. Nous, les enfants très jeunes ne le savions pas encore. Ce que nous n'avions pas nous était inconnu, donc ne pouvait pas nous manquer en ces années 30 avant la guerre.

Était-ce mieux ou pire que maintenant ? C'était surtout une époque différente, chacune a ses lumières et ses ombres «douze métiers, treize misères» disaient nos parents qui faisaient tout par eux-mêmes ainsi que beaucoup d'autres paysans, cultivateurs et éleveurs.

Par tradition et nécessité on nous initiait très tôt à rendre des petits services. Avant de fréquenter l'école nous savions déjà ma sœur et moi, faire la sauce à salade, la vaisselle, balayer le sol cimenté de la cuisine en l'arrosant auparavant avec une sorte de long entonnoir et en dessinant sur le sol de grands 8 se tenant par la main, ceci évitant la poussière. Lorsqu'il fut question de notre prochaine rentrée à l'école de Vescles «nous deux la Paulette on s'émecillait» (on s'inquiétait). La fameuse maîtresse, les élèves annoncés nous semblaient hostiles.

La veille, les galoches avaient eu droit à un sérieux astiquage et nous aussi. Le matin du grand jour, Raymond notre père nous a accompagnées avec la voiture à cheval, nous avions une furieuse envie de repartir avec lui. En classe nous observions les élèves, le matériel scolaire et surtout... la MAITRESSE !... Elle n'avait rien de redoutable, elle était belle, souriante et «bien mise». Arrivées après la rentrée nous ne comprenions pas très bien ce qu'elle attendait de nous. En véritables sauvageonnes, nous avions beaucoup à apprendre et cela nous a plu et même passionné. Par contre les 3 km de trajet étaient durs au début surtout le soir avec la fatigue. Nous avions souvent froid du fait que notre rentrée se faisait après la Toussaint et la sortie à Pâques. S'il pleuvait, nos pèlerines avaient la fâcheuse particularité de pomper l'eau. En hiver, la nuit nous rattrapait en chemin. Pas de lumière sur ce parcours ne comportant aucune habitation. Cela n'a pas changé.

A la maison, la maman avait allumé la lampe à pétrole dans la suspension, la soupe cuisait. Comme c'était accueillant après notre repas froid en salle de classe, il comportait le plus souvent : œufs durs, fromage et pain maison. Le dessert : deux sucres ou du chocolat ordinaire amer, le Menier emballé dans du papier jaune avec deux médailles gravées dessus. Il en restait pour le goûter. Une fois par semaine, je montais à l'étage avec nos œufs bien emballés de papier journal dans une boîte en fer, la Maîtresse nous les faisait cuire. Bien sûr, ils étaient meilleurs que chez nous. Dans la cuisine j'ai fait une découverte : un poste de T.S.F, de la musique, des chansons, un vrai miracle, j'aurai bien aimé oser soulever la toile fleurie recouvrant ce mystère. Un jour où passaient les informations, l'institutrice me dit «écoute bien, on vient d'assassiner le Président de la République tu devras toujours t'en souvenir» A sept ans je n'ai retenu que le prénom, plus tard j'ai consulté Mr Larousse qui note tout : Paul Doumer assassiné le 6 mai 1932 à Paris.

Par la suite, petit Paul notre frère nous a rejoint, l'école, les copains, tout lui a plu sauf le trajet. Conscients de ce que nos repas froids avaient d'indigeste nos parents ont trouvé une pension de famille improvisée au village. En attendant le repas nous pouvions courir dehors avec leurs enfants, ils étaient nos camarades de classe. Avec eux nous allions piquer des petites pommes de terre mijotant dans un chaudron, on se brûlait les doigts en les épluchant sans nous occuper de ce qui cuisait avec ces bonnes patates, en fait nous savions très bien que c'était la potée des cochons contenant comme chez nous légumes et épluchures non lavés et de l'eau de vaisselle (sans détergeant). Les cochons mangeaient comme nous les produits de la ferme, là c'était nous qui mangions comme eux. «C'était bien bouilli pas de danger» avait dit notre maman Yvonne.

Venait ensuite le repas invariable tout entier contenu dans une grande marmite : soupe avec beaucoup de légumes et du lard. Le tout servi généreusement, chaud et dans une bonne ambiance.

Germaine Perciot Lizon



En 1987 la Colombe, résidence secondaire, toujours pas d'électricité

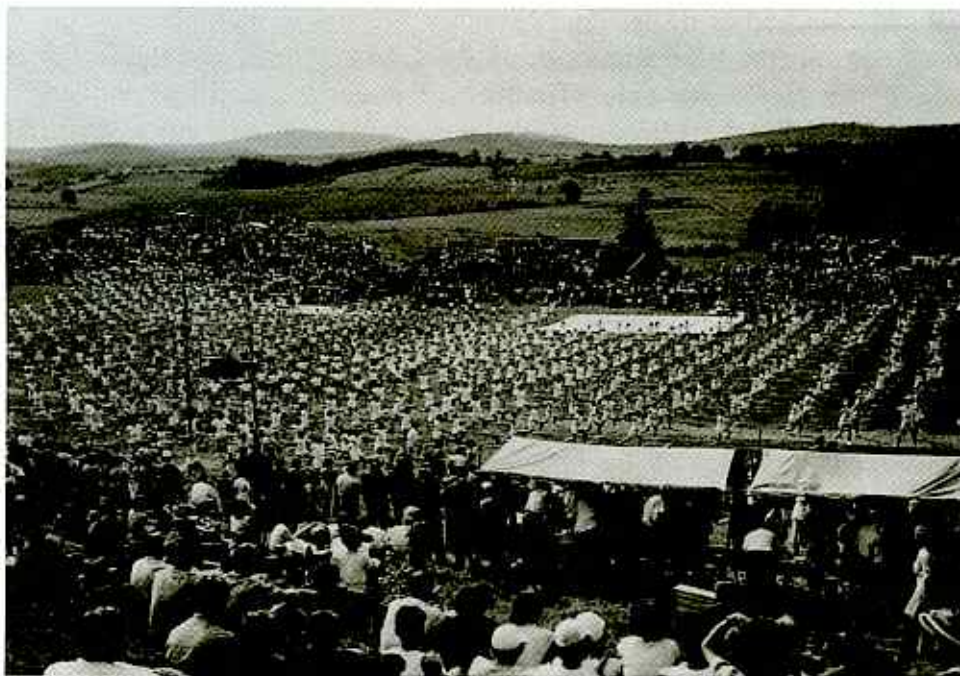
ENTRE NOUS – LES AMIS

(extrait d'un courrier de Monsieur Chapoutot Michel, un fidèle adhérent.)

J'ai beaucoup apprécié l'article sur «L'expo des savoirs oubliés». Cela m'a rappelé bien des souvenirs ayant vécu à St Laurent de 1947 à 1949, puis dans le secteur après mon retour du service militaire en 1950 (Morbier et Morez). En effet, pour mes 18 ans, j'ai été nommé en gare de St Laurent, dirigée par Monsieur Boillin, dont le frère tenait un commerce au Lac des rouges truites. J'avais ma chambre chez «les Tantes», face à la gare. Il y avait tous ces gens très sympathiques, la famille Charnu, Mme Frey, M. Cobo, la famille Chevassus, pour n'en citer que quelques-uns.

C'était l'époque du «Gilbert Bouvet» maire et des «fêtes du sapin» où pour l'une, Claude Mayet en avait été la reine. Puis la «fête des écoles» sur le plan départemental, avec des trains spéciaux pour amener jeunes et parents depuis Dole, Lons le Saunier et Saint Claude. Et puis Prosper Cottez, intarissable conteur d'histoires drôles, lequel effectuait la livraison des colis arrivant par le train. Et puis, et puis... bien d'autres souvenirs !! Il y a eu le tournage du film «La carcasse et le tord cou» avec Michel Simon et Lucien Coëdel qui a fini tragiquement lors de son retour à Paris. J'ai été une des dernières personnes à le voir, me trouvant de service de soirée j'ai expédié le train qui lui a été fatal. Le lendemain de son départ, on apprenait que Lucien Coëdel était tombé du train sous le tunnel de Blaisy-Bas et avait été écrasé par un train croiseur. A l'époque, toutes sortes d'hypothèses concernant cet accident ont été lancées. Cela est resté un mystère.

Vous avez eu certainement pas mal de neige cet hiver, ce qui n'était pas arrivé depuis un certain temps. Mais cela était chose courante dans les années 1949/50 lorsque j'étais dans le Haut Jura. Si j'ai bonne mémoire, 1m de neige le 1er mai 1946 et moins 34° un certain mois de février 49. Ce matin là, je descendais à bicyclette en gare de La Chaumusse où je devais assurer un déplacement. Il valait mieux bien fixer le passe montagne et ne pas oublier les gants. Mais nous n'en sommes pas morts, loin de là...

*Lucien Coëdel**Fête des écoles : photo prêtée par Louis Charnu*

LES FEUX DE LA SAINT-JEAN DANS LE GRANDVAUX

Dans les contrats de fruitier des années 1837 à 1841 conservés par le notaire Roche et dont Jean Baptiste Pondicq nous a confié des copies, on remarque que la Saint Jean était une date importante dans la vie des paysans. En effet, après les vêlages et le retour des vaches à l'herbe, la production laitière atteignait son rendement maximal à cette date et les riches pâturages grandvalliers la meilleure qualité aux fromages. Les sociétaires de la fruitière accordaient alors, une avance sur salaire à leur fromager embauché depuis novembre et qui devait attendre la fin de son contrat, c'est-à-dire la recette de la vente des fromages pour percevoir son dû. Elle était évaluée en centimes par vache laitière. Exemple à Coin d'Amont en 1838 : «10 centimes pour chaque vache à la Saint Jean et 2 francs et 60 centimes par chaque cinquante kilogrammes de fromage qu'il aura fabriqué, à la fin de sa fabrication...».

Pour la Saint Jean, (propos recueillis auprès d'Albert Guyétant) le sociétaire dont c'était le tour de fromager devait inviter le fromager à manger.

La Saint Jean était donc un jour de fête pour le fruitier et pour les sociétaires. C'était également la fête des vaches, grâce auxquelles on pouvait espérer «gagner un peu sa vie».

Au cours de ses recherches dans notre bibliothèque, Sylvie Richard, notre stagiaire, a trouvé un texte écrit par Alice Decoeur⁷ (poétesse de St Pierre) qui illustre des feux de la Saint Jean différents de ceux que nous connaissons aujourd'hui. (*Et si on s'en r'faisait des comme ça, une autre année, rien que pour le plaisir, comme les battages !*). Mais en attendant, lisez plutôt.

«La fête de la Saint-Jean... Fête de l'été, noces joyeuses du Soleil et de la Terre où sont conviés tous les rustiques amis de la lande jurassienne. Le plateau du Grandvaux a revêtu pour ce jour sa tenue la plus éclatante et sourit dans sa parure verte toute étoilée d'or, de violet et de rose.

Allégresse universelle qui plane sur le village, pénètre dans les foyers où s'enthousiasment les âmes naïves des petits pâtres, où s'attendrissent les cœurs racornis des Grandvalliers les plus chenus. Elle se glisse jusqu'au fond des étables tout embuées des chaudes haleines animales, jusqu'aux âmes confuses des bêtes qui, inconsciemment, tressaillent dans les humides chaleurs des litières. Les couronnes de fleurs tressées pendent aux ferrailles, à l'entrée de la grange, dans le désordre des outils et des chars. Symbole de la poésie pastorale faite du parfum des plantes gonflées de vent !

La fête a commencé dans le matin clair étincelant, au travers du pâturage qui s'allonge entre le village et la forêt... Assises sur les pierrailles de calcaire bleuté, sur ces «Lapiaz» du Grandvaux, les bergères ont assemblé les herbes de la Saint-Jean, les fleurs aux multiples saveurs de miel et de résine, imprégnées des vapeurs balsamiques de la forêt. Image des croyantes antiques préparant à leurs dieux, en des gestes sacrés, une riche offrande... Près des jeunes filles sont demeurés quelques bergers, les tendres, les délicats... Maladroits et émus, ils tendent aux jolies bergerettes les fleurs choisies, les marguerites, les véroniques, les églantines, sœurs des rieuses et éclatantes filles qu'ils aiment en secret... Trouble délicieux dans ces cœurs d'adolescents... Les autres pâtres, les forts, les descendants directs des farouches bûcherons jurassiens, abattent à grands coups de serpe les genévriers, les noisetiers, les branches basses des sapins ; ils traînent les fagots sur le mamelon rocailleux qui sera ce soir le temple consacré à saint Jean, le «Précurseur». Bruits, cris, éclats de rire s'envolent contre la forêt, répétés par les échos dans l'atmosphère ensoleillée. «Gloire au bûcher ! Vivent les bergers ! Vivent nos vaches ! Vive l'été !»

Dociles, les trois plus belles bêtes du troupeau se laissent parer d'une couronne multicolore ; une superbe génisse porte noblement un bouquet d'or sur la tête, entre les deux cornes. Retour triomphal dans le crépuscule odorant, par les chemins brunis, tout crevassés d'ornières. Vesper s'éveille, timide, souriante à ses enfants heureux qui ramènent à la ferme le troupeau sonnaillant et fleuri. Tout à l'heure, en bandes bruyantes et précédant les vieux, ils s'en iront tous vers «le feu».

Le signal est donné. Les villageois de Rochepierre sont groupés autour des flammes de joie. Les langues de feu montent, descendent, se traînent, se tordent, crépitent. Les reflets illuminent les visages frais, les joues ridées, toutes ces faces diverses, mais semblables dans l'épanouissement du

⁷ Pour en savoir plus, consultez le Lien n°17

plaisir. Les tisons rougeoient, s'amassent, s'écrasent, puis soudain jaillissent en gerbes d'étincelles ! Et bientôt les omelettes sautent dans les poêles, les jambons et les saucissons mêlent leurs odeurs à la fumée résineuse ! Appétits, rires et chansons dans la nuit en fête... Le branle ! Sur l'herbe rase, entraînée par le plus vieux couple, saute la bande folle en une sarabande rustique et cadencée. Vieille musique qui chante les éternels vingt ans, vieux airs de chez nous tout pleins d'ardeurs juvéniles et qui transportent les anciens dans les radieux autrefois ! Les mains se pressent, les regards se croisent et les tendresses flottent... Neuves émotions, chères souvenirs se confondent à la clarté des foyers d'or égarés sur les crêtes.

Où sont les feux de la Saint-Jean ?... Hélas ! Flammes étouffées, foyers éteints, cœurs pétrifiés. Les dépouilles des joyeux rustiques sont depuis longtemps dissoutes dans la terre rocheuse qui les accueillit à l'ombre de la petite église. Les crêtes du Grandvaux ne s'enflamment plus aux nuits étoilées des Saint-Jean d'aujourd'hui. La poésie pastorale n'a plus de voix dans la haute forêt et la jolie coutume de la Saint-Jean est à demi morte... Les enfants, ces éternels poètes sans le savoir, s'amuse encore à parer leurs vaches de marguerites au jour du 24 juin et s'en vont le soir, par groupes de trois ou quatre, faire un feu sur le vieux mamelon. Imaginatifs et rêveurs, ils évoquent les belles fêtes d'antan et, croquant les pommes de terre cuites sous la cendre, ils rient aux étoiles, émerveillés de ces flammes immuables qui charmaient leurs ancêtres et que le temps n'éteint pas...»

Alice DECCEUR.

Le Pays comtois - n° 30 - Noël 1933



HISTOIRE DU PAYS

Noël nous parle d'un «désastre bétail»

A Rivière Devant, la mutuelle bétail a été fondée en 1903, statuts rédigés par l'instituteur Cornier. Celle de Grande Rivière a dû se former à la même époque, le dernier secrétaire devait être Gaspard Jaquet. Le désastre a eu lieu entre 1933 et 1939. C'était approximativement au début de juin. La date exacte doit pouvoir se trouver aux archives paroissiales, simple coïncidence de dates très précise il y avait eu la cérémonie religieuse de la confirmation. L'évêque de l'époque, Monseigneur Rambert Irénée Faure avait été reçu par les autorités officielles le matin même à l'emplacement actuel de la cabine téléphonique de l'Abbaye. Dans la soirée ou le lendemain matin on apprenait que deux bovins (vaches probablement) avaient brusquement péri chez Jaquet. Les jours suivants il y en avait une ou plusieurs qui périssaient. Il y en a eu treize au total. Il n'a survécu que quelques jeunes bêtes et les deux chevaux. C'était chez les parents de Gaspard Jaquet qui tenaient une ferme aux Guillons à coté de la maison actuelle de Marc Goyard. Le père de Jeanne Prost à la Denise de Saint Laurent, qui vendait des aliments pour bétail, est venu aussitôt se renseigner en vue de faire analyser. Le vétérinaire départemental dû s'en occuper. Mais personnellement je ne me souviens pas d'avoir connu les résultats des analyses, mais je me souviens très bien d'avoir vu le père de Gaspard pleurer en voyant partir l'une de ses bêtes sur une voiture à brancard.

Elles ont toutes été «encrottées» dans la tourbière située à l'écluse, près du vieux chemin allant de la Ferté au tournant du moulinet. Les entreprises d'équarrissage n'existaient peut-être pas encore.

Les hommes de la famille Jaquet ont ensuite travaillé un certain temps à la scierie de Raymond Michel Grosjean, puis peut-être en forêt pour les communes. Les bêtes en question étaient assurées comme ailleurs, à leur valeur de boucherie. Il me semble que la mutuelle de Rivière Devant a dû y participer alors que la famille Jaquet était assurée à la mutuelle de Grande Rivière. Il a dû y avoir aussi un soutien financier des deux communes pour reconstituer progressivement le troupeau.

Il y avait encore à l'époque des restes de superstition «on» parlait d'un dingo des Prés de la Rixouse ou du Crozat qui leur aurait jeté un mauvais sort ; ils avaient (disait-on) refusé de le laisser coucher une nuit à la grange ou à l'écurie et il se serait vengé.

Noël Gaillard

LEMARE, UNE VIE COMME UN ROMAN

(Conférence de Monsieur Michel VERNUS)

Une précédente conférence, le 4 mars 1989, tenue par Monsieur Max Roche, dont Monsieur Jean Louvier a rendu compte dans le n°27 du Lien a déjà traité ce sujet.

Mais une vie aussi remplie que celle de Pierre Alexandre Lemare (1766-1835) peut occuper d'innombrables soirées. Pierre Alexandre Lemare devait être superbement intelligent, courageux et travailleur, il est passionnant à suivre dans ses multiples activités... et même difficile à retrouver, quand il change d'identité.



Pierre Alexandre LEMARE.

Né aux Faivres, commune de Grande Rivière, dans une famille de paysans modestes, dans ces terres qui dépendaient de l'abbaye de Saint Claude, où il existe encore la mainmorte, objet de lutte abolitionniste à la veille de la Révolution, le jeune Pierre Alexandre est imprégné de cette soif de justice et de liberté (époque des écrits de Christin). Toute sa vie est marquée par cet attachement viscéral à la liberté.

C'est à douze ans que commence son alphabétisation, et pour son ascension sociale, on pense le faire prêtre, alors le voilà à l'école l'hiver chez un prêtre qui lui enseigne les rudiments du latin. Au printemps, il retourne garder ses cinq ou six vaches avec son livre et une écritoire. L'hiver suivant, suite des études chez le prêtre et les progrès sont fulgurants. Il part ensuite au collège de St Claude, de Dole et au séminaire, où on lui offre une bourse après qu'il ait soutenu brillamment une

thèse en latin. La fréquentation des voltairiens n'arrange pas sa dévotion déjà frondeuse. Un de ses amis imprime un de ses écrits intitulé «de mariage des prêtres» qu'il laisse tomber dans la chambre d'un supérieur. Il est renvoyé du séminaire.

De 1787 à 1790, Pierre Alexandre Lemare se réfugie à Lyon, où il rencontre la révolution. Son premier écrit retrouvé est le récit enthousiaste de la Fête de la Fédération dans cette ville.

A la suite de la défection des prêtres du séminaire de St Claude qui ne signent pas la Constitution civile du clergé, Lemare est sollicité pour la place de professeur de rhétorique. En 1791, le discours enflammé du prêtre patriote Lemare, le jour de sa prestation de serment, fut imprimé et distribué dans plusieurs départements. Devenu principal du collège, il abolit les châtimens corporels. Il crée le premier journal de St Claude «journal patriotique du Jura» qui paraîtra quatre fois.

Homme de raison, Lemare s'attaque à un charlatan qui abuse de la crédulité des habitants, mais celui-ci – peut-être aidé par les adversaires politiques – réussit à soulever la population contre Lemare, contraint de démissionner. Il passe ensuite vicaire à St Amour, puis curé constitutionnel à Epy, où il est refoulé au son du tocsin et doit se faire escorter de quarante soldats.

Lemare, homme de conviction, traverse la tourmente révolutionnaire fidèle à ses idées dans ses actes et ses écrits. Il est nommé président de la Commission Administrative de Dole «régénérateur» avec un collègue dans les cantons trop lents à mettre les réformes en place. Parfois en conflit à l'intérieur même des tendances montagnardes-jacobins concurrentes, il se trouve arrêté, emprisonné, libéré. Fin 93, il rompt avec l'Eglise. Son existence se complique en 94, après la chute de Robespierre. Lemare est alors incarcéré au Fort Saint André à Salins d'où il réussit à s'évader dix mois plus tard et se sauve en Suisse... mais entouré de nobles français émigrés. Il vaut mieux revenir se cacher en France. C'est dans «son» Grandvaux, auquel il reste très attaché qu'il vivra clandestinement quelques mois, puis deviendra administrateur du canton de Saint Laurent. Les autorités départementales lui causent des ennuis et il retourne à Paris, quand Montagnards et Jacobins sont réhabilités. Il continue allègrement activités et écrits pour la liberté.

A Paris, Lemare fonde en 1801 l'Athénée de la jeunesse, une école où il enseigne la langue française et le latin avec des méthodes d'avant garde. Il publie également de nombreux ouvrages pédagogiques importants en latin et en grammaire et même une méthode d'apprentissage de la lecture, ouvrages qui firent autorité durant tout le XIX^e siècle.

A la période révolutionnaire succède une autre, encore plus tourmentée, où la liberté est en danger à cause du «tyran» Bonaparte. Lemare est de toutes les conspirations et heureusement plein de ressources pour échapper aux représailles. Il se fabrique un faux passeport au nom de Jean Muller avec lequel il veut partir en Angleterre. Après une chaude alerte, il se retrouve en Autriche, d'où il est reconduit à la frontière et il finit par revenir dans le Jura où il ne doit pas rester inactif. Grâce à ses relations et protections, le voici en possession d'une nouvelle identité, autrement plus vraie que la précédente: Pierre Joseph Jacquet officier de santé Grandvallier mort en 1800 et dont la fille a épousé un frère Lemare. Avec en plus une attestation de l'exercice de la médecine depuis «nombre d'années». Il descend à Montpellier pendant trois mois –de janvier à mars 1809, étudie la médecine... et, la Grande Armée manquant de chirurgiens, il est recruté le 15 avril 1809. Le chirurgien Jacquet a dû soigner les blessés de Wagram et d'autres et assister à l'incendie de Moscou. Il est apprécié de ses supérieurs jusqu'en mai 1814 au licenciement de la Grande Armée.

Les connaissances accumulées au cours de ces cinq années, font qu'au retour en 1815 Lemare soutient sa thèse de médecine, en latin, dont l'emploi est devenu rare, mais le grammairien aime la belle langue latine! Sujet de sa thèse: la liberté est une fonction vitale.

Les activités politiques reprennent cette fois pour soutenir Louis XVIII «restaurateur de la liberté». Lemare devient commissaire royal pour le Jura. Déçu par Louis XVIII, il se consacre à la littérature et aux sciences. Il devient l'ami de Jouffroy d'Abban qui travaille à son bateau à vapeur. Lemare étudie lui aussi l'usage des liquides sous pression et de la vapeur, mais plus domestique si l'on peut dire: il invente le mot et la marmite «autoclave». Puis, sur le même principe perfectionné le «caléfacteur» qui n'éclate pas! Celui pour le pot-au-feu a le plus de succès et remporte une médaille à l'exposition de 1827.

Il invente aussi un couvoir pour cinquante à cent œufs.

En 1830, c'est un four aérotherme qu'il présente avec un rendement extraordinaire. C'est le début de la boulangerie industrielle. Ce four remporte la médaille d'or en 1839, mais Lemare n'est plus là pour le recevoir, il est mort en 1835.

Lemare, berger, professeur, prêtre, chirurgien, médecin, auteur de traité de pédagogie, de latin, de grammaire, inventeur, et non des moindres ! Un grand humaniste !

Monsieur Michel Vernus semble avoir conté un roman, mais c'est pourtant la vie d'un illustre Grandvallier, dont le nom mérite bien autant et même plus que d'autres, de passer à la postérité.

Monsieur Michel Vernus termine la soirée en dédiant l'ouvrage:

LEMARE

Michel Vernus- Max Roche

éditions Aréopage

La bibliothèque des Amis du Grandvaux en a fait l'acquisition. Vous pouvez venir l'emprunter ou vous le procurer chez Mr et Mme Boichut au Tabac Presse : Le Saint Laurent.

Maryse Hugon

AVIS

Jean-Claude Mayet recherche un manuel scolaire de mathématiques de Monsieur Verchère portant le titre : *1150 questions de mathématiques* (ou 1350 il ne se rappelle pas du chiffre exact). Si vous possédez cet ouvrage ou si vous savez où il pourrait l'emprunter, merci de nous le faire savoir. Nous lui ferons passer l'information.

Réponse à la devinette de la page 25 : cette photo a été prise au Canada. La personne qui nous présente cette pancarte est Marie Thérèse Gaillard («fille du Noël»). Merci pour ce petit clin d'œil !

Les Rouliers du Grandvaux en prologue de La Route des Vins & du Comté

La Route des Vins & du Comté est une adaptation franc-comtoise de la Route du Poisson dont nous vous avons déjà parlé (liens n°56 et 60). Cette manifestation se déroulera du 25 au 27 août 2006 avec concentration à Levier dans le Doubs.

La participation des Cavaliers et des Amis du Grandvaux a été requise pour en assurer le prologue au cours de la semaine précédant la fête.

L'image des rouliers du Grandvaux est connue et en tant que Grandvalliers nous nous sommes investis pour faire revivre cette tradition.

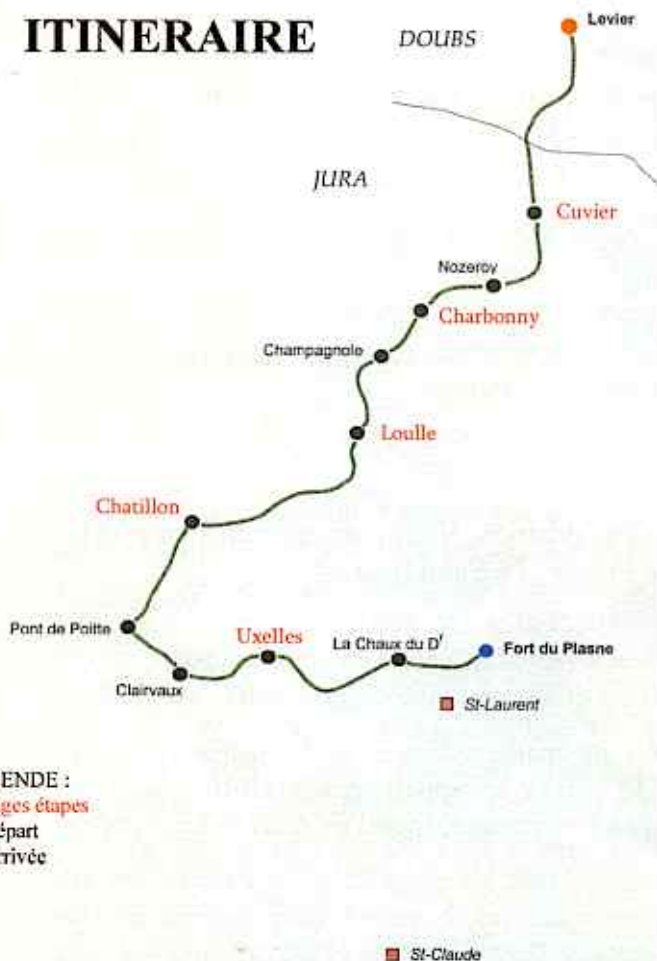
Notre rôle consistera donc à déplacer un convoi de rouliers de sept voitures du Grandvaux à Levier par la route. L'itinéraire aura soin de traverser des endroits susceptibles d'attirer du public. Six étapes sont prévues le long du parcours.

Le départ aura lieu le dimanche 20 août de Fort du Plasne en présence des autorités locales et départementales chargées de délivrer les passeports aux rouliers et de contrôler les marchandises à exporter.

En tout, un voyage de 120 kilomètres sur 5 jours pour arriver le vendredi 25 août à Levier pour le défilé d'inauguration des épreuves internationales d'utilisation du cheval de trait : 60 000 spectateurs attendus, 14 équipes internationales, 450 chevaux, dont onze races de chevaux de trait, plus de quinze épreuves, le tout sur un site de 60 hectares sans voiture (*attelages navettes tout le week end*).



ITINERAIRE



Dans le Grandvaux, les préparatifs occupent de nombreuses personnes depuis des mois, mais il y a encore de la place pour les volontaires (travaux de peinture, de couture, intendance, recherche de sponsors...).

Pendant le voyage, nous aurons aussi besoin de monde pour les traversées délicates (sécurité avec les automobiles...), pour l'installation et le rangement des tables et du chapiteau aux étapes, pour les repas... Même si vous ne pouvez nous accompagner qu'une demi-journée, faites-vous connaître. Nous saurons bien vous occuper.

Si vous le désirez, vous pourrez nous rejoindre lors des étapes et partager l'aventure avec nous, autour de la table qui nous réunira tous, en fin de journée.

Si vous souhaitez participer au périple, merci d'accorder votre tenue avec l'époque représentée pour vous fondre dans le décor du cinéaste et des photographes. Notez que **les vêtements de rouliers sont réservés aux meneurs des chevaux**. Choisissez des costumes de passants, de paysans qui rentrent ou qui vont aux champs, de gens qui pouvaient se rencontrer sur les chemins au temps des rouliers, laissez aller votre imagination. Merci de votre compréhension.

Fabienne Lacroix